

**AVENANT n°153 à la CCNS relatif à la  
Reconversion ou Promotion par alternance  
dans la branche Sport du 21/06/2021**

**PREAMBULE**

Dans un contexte de forte mutation du marché du travail, les partenaires sociaux de la branche du Sport font de la formation professionnelle et de l'accès aux qualifications et à l'emploi une priorité absolue.

En ce sens, ils mettent en œuvre une politique globale d'emploi/formation/certification ambitieuse et volontariste, notamment déclinée dans le cadre du chapitre 8 de la Convention Collective Nationale du Sport (IDCC 2511), et ayant vocation à apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux principaux enjeux identifiés au sein de leur champ d'intervention :

- Accompagner la professionnalisation et le développement des structures sportives (associatives, professionnelles, commerciales) ;
- Encourager le déploiement de l'emploi / Favoriser l'accès à la profession réglementée d'éducateur sportif et aux métiers du Sport ;
- Contribuer à l'évolution professionnelle des professionnels du Sport tout au long de leur vie ;
- Organiser les conditions efficaces de mobilité professionnelle et de reconversion des professionnels du Sport.

Les nombreuses études menées (Rapport de Branche 2018, Cartographie prospective des métiers du Sport 2021, Panorama national de l'insertion professionnelle par le Sport ...), les dispositifs de certification créés (plus de 40 Certificats de Qualification Professionnelle portés par l'Organisme Certificateur Sport de la branche et articulés avec les autres certifications du secteur), et les financements (contribution conventionnelle à la formation professionnelle) et dispositifs de formation professionnelle spécifiques mis en œuvre constituent quelques-unes des réponses des partenaires sociaux du Sport aux enjeux de professionnalisation identifiés.

Les Partenaires sociaux de la branche Sport, et les acteurs et professionnels du champ, se sont par ailleurs appropriés les dispositifs de formation légaux, qui contribuent largement à

favoriser l'acquisition, tout au long de la vie professionnelle, des compétences nécessaires et indispensables aux salariés et futurs salariés de la branche en vue d'occuper de manière efficiente les emplois proposés.

Dans ce cadre, et au vu des enjeux ci-avant évoqués, du portrait socio-économique de la branche, et des nombreuses évolutions et mutations à l'œuvre concourant au risque d'obsolescence des compétences des salariés (Cf. ci-après), les partenaires sociaux du Sport entendent faire de la « reconversion ou promotion par alternance » (Pro-A), créée par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (n° 2018-771) du 5 septembre 2018, et amendé par l'ordonnance n° 2019-861 du 21 août 2019, un dispositif complémentaire mobilisable visant à favoriser l'évolution professionnelle et le maintien dans l'emploi des salariés au travers un parcours de formation individualisé qui alterne enseignements théoriques et activité professionnelle.

#### **ARTICLE 1ER :**

**L'article 8.5 (non étendu) issu de l'avenant n° 143 à la CCNS du 21/05/2019 est remplacé par les dispositions suivantes :**

#### **Article 8.5 - Le dispositif de reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)**

La reconversion ou la promotion par alternance a pour objet de permettre au salarié de changer de métier ou de profession, ou de bénéficier d'une promotion sociale ou professionnelle par des actions de formation ou par des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience mentionnées à l'article L. 6313-5 du Code du Travail. En associant des enseignements généraux, professionnels et technologiques, et l'acquisition d'un savoir-faire par l'exercice en entreprise d'une ou plusieurs activités professionnelles, Pro-A permet aux salariés visés d'atteindre un niveau de qualification complémentaire ou supérieur à celui qu'ils détiennent au moment de leur demande de reconversion ou promotion par l'alternance.

#### **8.5.1 - Salariés concernés**

Le dispositif Pro-A est ouvert aux salariés listés ci-dessous n'ayant pas atteint un niveau de qualification sanctionné par une certification professionnelle enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles prévu à l'article L. 6113-1 du Code du Travail et correspondant au grade de la licence :

- les salariés en contrat à durée indéterminée ;
- les sportifs et entraîneurs professionnels en contrat à durée déterminée conclu en application de l'article L. 222-2-3 du Code du Sport ;
- les salariés bénéficiaires d'un contrat unique d'insertion à durée indéterminée ;
- les salariés placés en activité partielle mentionnés à l'article L. 5122-1 du Code du Travail.

#### 8.5.2 - Action de formation

Le contrat de travail du salarié fait l'objet d'un avenant qui précise la durée et l'objet de la reconversion ou de la promotion par alternance. L'avenant au contrat est déposé auprès de l'opérateur de compétences (OPCO) de la branche Sport.

Les modalités relatives à la désignation d'un tuteur sont conformes aux dispositions de l'article 8.4.4.5 de la CCNS.

Les actions de formation sont d'une durée comprise entre 15 % et 60 % de la durée totale de la Pro-A, et ne doivent pas être inférieures à 150 heures (sauf actions d'acquisition du socle de connaissance et de compétences, et actions de validation des acquis de l'expérience, en application de l'article D. 6324-1 du Code du Travail).

Conformément à l'article D.6324-1 du Code du Travail, la reconversion ou la promotion par alternance a une durée comprise entre 6 et 12 mois.

Conformément à l'article L. 6325-12 du Code du Travail, cette durée est allongée jusqu'à 24 mois pour tous les publics éligibles à une reconversion ou promotion par l'alternance.

Cette durée peut être allongée jusqu'à 36 mois pour les publics spécifiques tels que prévus à l'article L.6325-11 du Code du Travail. Cette durée ne s'applique pas aux actions d'acquisition du socle de connaissances et de compétences et aux actions de validation des acquis de l'expérience.

Les actions de formation de Pro-A peuvent se dérouler pendant le temps de travail. Elles donnent alors lieu au maintien par l'employeur de la rémunération du salarié.

Elles peuvent également se réaliser pour tout ou partie en dehors du temps de travail à l'initiative du salarié ou à l'initiative de l'employeur, après accord écrit du salarié, dans la limite de 30 heures par an et par salarié (ou 2% du forfait pour les salariés soumis au forfait jours). Le salarié peut refuser de suivre l'action de formation hors de son temps de travail ou dénoncer son accord écrit préalable. Pendant la durée des formations, le salarié bénéficie de

la législation de la sécurité sociale relative à la protection en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

#### 8.5.3 – Qualifications visées

La reconversion ou promotion par alternance a pour but d'acquérir une qualification professionnelle reconnue par :

- Un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles ;
- Un certificat de qualification professionnelle (CQP).

Les actions permettant la Validation des Acquis de l'Expérience et l'acquisition du socle de connaissances et de compétences sont également visées.

#### 8.5.4 – Certifications professionnelles visées

Conformément à l'article L.6324-3 du Code du Travail, sont listées et détaillées en annexe de l'avenant n°153 à la CCNS, les certifications éligibles à la reconversion ou promotion par alternance ainsi que les motifs justifiant du choix desdites certifications, eu égard aux critères de forte mutation de l'activité et de risque d'obsolescence des compétences.

Les certifications visées par le présent accord sont celles qui sont enregistrées à l'Annexe II du Code du Sport et visées par l'article L 212.1 du Code du Sport, qui dispose que « Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle (...) les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle :

1° Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée ;

2° Et enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles dans les conditions prévues à l'article L. 6113-5 du code du travail. »

**ARTICLE 2 : CHAMP D' APPLICATION**

Le présent avenant s'applique à l'ensemble des entreprises couvertes par la Convention Collective Nationale du Sport. Il ne nécessite pas d'adaptation spécifique ou la mise en place d'un accord-type par la branche pour les entreprises de moins de 50 salariés.

**ARTICLE 3 DATE D' APPLICATION**

Le présent avenant, conclu à durée indéterminée, fera l'objet d'un dépôt auprès de la Direction Générale du Travail, ainsi que d'une demande d'extension.

Il prendra effet à la date de son extension.

Paris le 21 JUIN 2021

Suivent les signatures des organisations ci-après :

<b>CFDT :</b>	<b>CGT :</b>
<b>FNASS :</b>	

<b>Hexopée :</b>	<b>CoSMoS :</b>
------------------	-----------------

**ANNEXE : MOTIFSETLISTE DES CERTIFICATIONS VISEES PAR L'AVENANT N°153 A LA CCNS**

Les données, constats, motifs justifiant le choix des partenaires sociaux présentés ci-dessous sont notamment le fruit des travaux menés par la branche Sport et issus de trois études récentes :

- Le Rapport de la branche Sport réalisé en collaboration avec Uniformation (2018) ;
- La Vision Prospective Partagée des Emplois et des Compétences dans les métiers du Sport menée par France Stratégie après commande du Premier Ministre (2019), en collaboration avec la branche Sport ;
- La Cartographie prospective des métiers du Sport réalisée dans le cadre de l'Edec3CST, en collaboration avec l'Afdas, le Ministère des Sport et la DGEFP (2021).

**1/ Portrait de la branche**

Typologie des structures

Les structures de la branche Sport relèvent notamment des codes N.A.F. : 93.11Z (gestion d'installations sportives), 93.12Z (activités de clubs de sports), 93.13Z (activités des centres de culture physique), 93.19Z (autres activités liées au sport), 93.29Z (autres activités récréatives et de loisirs n.c.a.), 85.51Z (enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs)

La branche Sport rassemble, en 2017, près de 23 000 structures (source : Uniformation, fichier collecte, 2017), dont une **large majorité sont de type associatif** : les associations représentent ainsi plus de 80% des structures de la branche, soit environ 19 100 unités. Les structures associatives sont largement majoritaires dans les clubs de sport (93.12Z) et dominent également dans les autres activités liées au sport (93.19Z).

Le **secteur du sport apparaît particulièrement atomisé**, les structures de la branche employant en moyenne 3,9 salariés. Les établissements relevant de la « gestion des installations sportives » et des « autres activités liées au sport » se distinguent par une taille moyenne plus élevée. La taille moyenne des structures tend à augmenter légèrement (de 3,3 à 3,9 salariés en moyenne entre 2008 et 2016). Cette tendance s'observe principalement pour les structures relevant des activités des clubs de sport.

La grande majorité des structures de la branche (plus de **95%**) **comptent ainsi moins de 11 salariés** (98% des associations et 90% des sociétés privées commerciales).

### Typologie des emplois

Le Rapport de branche 2018 élaboré par l'Observatoire des Métiers du Sport, fait état de **81 000 emplois principaux** dans la branche. La forte fragmentation de l'activité professionnelle, caractéristique du secteur, se traduit par un volume élevé de postes occupés de façon non principale (plus de 160 000 postes, intégrant les postes présentant un volume d'heures travaillées ou un niveau de rémunération particulièrement faible, dit postes « annexes ») et un **volume réduit d'emplois en équivalents temps plein** (51 000).

Ainsi, la prise en compte des individus en emploi annexe et les salariés disposant d'un emploi principal dans la branche conduit à estimer à environ **138 000 le nombre de personnes évoluant dans la branche en 2014**.

La branche se caractérise par une **hausse significative du nombre de salariés** sur les dernières années. Différents facteurs expliquent cette croissance, comme la progression de l'activité sportive (hausse continue du nombre de pratiquants...) et la professionnalisation du secteur, se traduisant par une plus grande propension des structures à recruter des professionnels et intervenants salariés.

La majorité des salariés encadrent des activités physiques et sportives: ainsi, près de **60% des salariés intervenant à titre d'emploi principal dans la branche évoluent sur le cœur de métier en tant que moniteur ou éducateur sportif**, ce qui représente près de 46 000 emplois.

Par ailleurs, les salariés de la branche se distinguent par un profil **nettement plus jeune que dans l'ensemble des activités tertiaires. Les moins de 30 ans représentent en effet plus de 40% des salariés (contre moins du tiers dans l'ensemble des activités tertiaires). Les plus jeunes interviennent principalement dans les métiers de l'animation et l'encadrement des activités physique ou sportives (APS)**, alors que les classes d'âge supérieures sont davantage représentées dans d'autres familles de métiers (administration et développement, support technique et soins).

**Les CDD sont particulièrement nombreux** : un tiers des salariés interviennent en CDD (soit une proportion de 10 points supérieure à celle observée dans l'ensemble des activités tertiaires).

Le **temps partiel concerne près de 40% des personnels**, dont plus de la moitié déclarent être dans cette situation à défaut de pouvoir travailler à temps plein.

## 2/ Evolution de la pratique sportive et forte mutation de l'activité

La branche Sport connaît un double phénomène contraignant les acteurs de cet écosystème à s'adapter en conséquence. Il s'agit à la fois d'une **augmentation du marché** et d'une **évolution des pratiques**.

Les analyses prospectives, intégrées aux récentes études de la branche Sport, soulignent notamment la prédominance des facteurs favorables au maintien de la croissance de l'emploi sportif, comme la diffusion et la diversification des modes de pratique dans la société, qui, hors « période Covid », continue de connaître une croissance extensive (de nouveaux pratiquants) et intensive (une pratique sportive en moyenne plus soutenue).

Le champ sportif est de plus en plus ouvert à de nouveaux acteurs et les transformations en cours engendrent inévitablement des conséquences sur sa structuration. Plusieurs tendances clairement identifiables ont un impact certain sur les métiers et les compétences à court et moyen terme.

Tout d'abord, on constate une **diversification des modalités de pratiques**. Avec le développement du segment sport-loisirs en lien avec la massification et la démocratisation des pratiques sportives, les structures sportives sont amenées à se réinventer en proposant de nouvelles activités toujours plus ludiques et diversifiées en complément de leur offre traditionnelle.

Le nombre de licenciés n'est, par ailleurs, plus, à lui seul, un indicateur pertinent du nombre de pratiquants d'activités sportives, les pratiques s'émancipant parfois des clubs et associations sportives pour s'orienter vers des pratiques « hors structures » moins contraignantes.

Cette diversification de la pratique sous de nouvelles formes est liée, entre autres, à la recherche de formes d'organisation à faibles contraintes et donc au développement d'une offre privée personnalisée.

Par ailleurs, les pratiques sportives répondent à des besoins émanant de **nouveaux publics** : seniors, salariés, personnes en affection de longue durée ou en situation de handicap, ..., avec des besoins spécifiques en termes d'objectifs (entretien physique, bien-être, soins, santé, ...), comme de modalités de pratiques (sur les lieux de travail, chez soi, dans des centres privés, à l'extérieur, ...).

Le lien entre le sport et la santé devient de façon plus générale un enjeu de politique publique (instauration du « sport sur ordonnance » depuis la Loi Santé de 2016 notamment).

En lien avec les deux évolutions précédentes, de nouvelles pratiques et de **nouveaux lieux d'organisation de la pratique** continuent à se développer (hors contexte Covid). L'offre de loisirs sportifs payants est en développement en réponse au souhait des pratiquants de disposer d'équipements en libre accès, sans contrainte de calendrier, avec un type d'encadrement choisi ou sur de nouveaux modes de pratique (autonome, salle de remise en forme, salle de foot à 5, salle



d'escalade, ....). Le sport s'imisce également dans le monde du travail pour des raisons de santé et de bien-être des salariés.

Enfin, le **numérique** tend à prendre une place de plus en plus importante, à de nombreux niveaux : en tant que support incontournable dans la relation aux pratiquants, en tant qu'outil de communication/animation de communautés ; en tant que mode de pratique sportive distancielle élargissant ainsi la palette des offres proposées ; en tant qu'outil d'animation des séances sportive ; en tant que support à la performance dans le cadre du sport professionnel.

Par ailleurs, l'utilisation de la donnée tend à se répandre dans le secteur du sport, et présente des possibilités décuplées en termes d'analyse et de pilotage de la performance sportive, en lien avec la production de données massives permises entre autres par le développement d'équipements connectés.

**Ces bouleversements ont des conséquences importantes sur les organisations support des pratiques, avec le développement d'une offre de plus en plus concurrentielle, et nécessitent une adaptation des compétences des professionnels (Cf. ci-après).**

- Synthèse des mutations du secteur identifiées :

Principales mutations repérées		Définition
Demande	1. Massification / démocratisation	La demande de pratique sportive continue de s'élargir et de se démocratiser à des publics variés, comme des actifs en milieu urbain, des adolescents, des retraités, des personnes en situation de handicap, des touristes, etc...
	2. Hybridation du sport	Les raisons qui motivent les individus à faire du sport tendent à se diversifier : santé, détente, contacts avec la nature, socialisation, amélioration de l'apparence et de la forme. Une grande part des pratiquants tend à s'engager dans une pratique sportive amateur, avec pour objectif de se maintenir en bonne santé, ou se détendre, plutôt que de se dépasser ou de faire des compétitions.
	3. Sport-santé	La santé et le bien-être tendent à être considérées comme de plus en plus déterminants dans le fait de pratiquer une activité physique et sportive. Le développement de la pratique du sport sur ordonnance et la politique incitative des pouvoirs publics envers les structures menant des projets sur la thématique de la santé, devraient pousser un certain nombre d'entre elles à s'emparer du sujet.

	4. Pratique hors club	Les évolutions de la demande devraient déboucher sur une pratique libre renforcée (individuelle comme collective), facilitée par le développement d'applications d'appui à la pratique solitaire, de coachs virtuels amateurs ou professionnels, ou encore d'infrastructures en libre accès...
Offre	5. Diversification et de personnalisation de l'offre	Les pratiquants sportifs tendent à avoir des exigences de plus en plus fortes et complexes à appréhender pour les structures traditionnelles : demande de personnalisation, souplesse dans les créneaux, découverte de plusieurs disciplines sportives, diversification des activités pour répondre à une demande plus variée, demande plus volatile...
	6. Innovations numériques	Le numérique tend à prendre une place importante, à trois niveaux : en tant que support incontournable dans la relation aux pratiquants, en tant qu'outil de communication/animation de communautés ; en tant que mode de pratique sportive distanciel élargissant ainsi la palette des offres proposées.
	7. Utilisation de la donnée	L'utilisation de la donnée tend à se répandre dans le secteur du sport, et présente des possibilités décuplées en termes d'analyse et de pilotage de la performance sportive, en lien avec la production de données massives permises entre autres par le développement d'équipements connectés.
	8. Professionnalisation des structures	Poussées par la nécessité de développer des ressources complémentaires au soutien public, les structures sportives, en particulier du champ associatif, nouent de nouveaux partenariats, enrichissent leurs offres de services, développent leur action commerciale, structurent leur gestion aux plan administratif et financier.
Environnement & concurrence	9. Entrée de nouveaux acteurs	L'écosystème d'acteurs tend à s'élargir et à se diversifier : le nombre de structures devrait continuer de croître, et l'on devrait voir apparaître de nouveaux acteurs tels que des coachs virtuels, des sportifs amateurs, des géants du sport qui lancent des applications...
	10. Modèles de financement	Les recettes privées tendent à prendre de plus en plus d'importance dans les budgets des clubs et associations de la branche, au détriment des recettes publiques. Dans le sport professionnel, la tendance est à une progression des recettes de billetterie et de sponsoring.
	11. Obligations réglementaires	Les obligations réglementaires en termes d'hygiène, de sécurité et d'environnement ont tendance à prendre de plus en plus d'importance. L'arrivée de nouveaux usages et de nouveaux publics devrait contribuer à faire émerger de nouvelles spécialisations, voire de nouvelles qualifications dans les métiers du secteur du sport.

	12. Accès aux équipements sportifs	L'accès aux équipements sportifs tend à être de plus en plus complexe, au vu de la faible rénovation et de la tendance à la monétisation du parc d'équipements sportifs. Cela devrait contribuer à renforcer la pression pour l'accès des structures à ces derniers, et favoriser de nouvelles stratégies de partenariats.
--	------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### **3/ Les impact des mutations identifiées sur les compétences des professionnels « encadrants sportifs »**

**La profession règlementée d'encadrant sportif** (appellation générique du métier englobant l'ensemble des emplois d'encadrement, d'animation et d'enseignement des activités physiques ou sportives répondant à l'article L 212-1 du Code du Sport – dont l'ensemble des certifications visées figurent à son Annexe II -, et réunies sous le même PCS - 424a - et le même code Rome - G1204), **cœur de métier de la branche Sport** (60% des emplois) **est particulièrement impactée par les évolutions à l'œuvre.**

#### Description du métier :

L'encadrant sportif accompagne, enseigne, anime et/ou encadre une ou plusieurs disciplines sportives à des individus ou des groupes de publics variés (jeunes, adultes, débutants, expérimentés, ...) pour la découverte, le loisir ou en vue d'une compétition.

Il prépare et anime ses séances en fonction du public, du lieu de pratique, et de la discipline, tout en veillant à la sécurité des personnes et au respect des dispositions légales et réglementaires ainsi que du règlement de sa structure.

Il peut réaliser des activités professionnelles complémentaires relatives à la gestion de la structure, au développement de l'activité, à l'organisation d'événements ou à la gestion de partenariats. Il peut exercer son activité dans plusieurs structures.

Les tendances d'hybridation du sport avec d'autres domaines (santé, bien-être, loisir...), de polyvalence professionnelle (vers le développement des structures) se renforcent avec la diversification des attentes des publics et l'évolution des ressources des clubs.

#### Principales conditions d'emploi et d'exercice du métier :

- ✓ **Une diversité des publics** : le métier se caractérise par une relation à des publics très variés (enfants, adultes ou personnes âgées), aux besoins, niveaux de pratique, et attentes hétérogènes.
- ✓ **Des environnements de travail variables** : selon la discipline sportive visée, le professionnel peut exercer aussi bien dans un environnement intérieur qu'extérieur. Il est aussi régulièrement amené à se déplacer au niveau départemental, régional, voir national, notamment lors de compétitions, d'événements sportifs et de tournois.

- ✓ **Des horaires de travail atypiques** : le professionnel est conduit à travailler fréquemment en fin de journée, les week-ends et les vacances scolaires, c'est-à-dire aux moments où les publics qu'il encadre sont disponibles.
- ✓ **Des situations fréquentes de multi-activité** : Les professionnels sont fréquemment concernés par le temps partiel et peuvent à ce titre avoir plusieurs emplois, dans le sport ou en complément dans un autre secteur. C'est particulièrement le cas pour les sports dont la pratique est liée aux saisons touristiques.
- ✓ **Une exposition à des risques** : ce métier nécessite une vigilance et une exigence particulières en termes de sécurité des personnes, et pour certaines disciplines sportives, le port d'équipements de protection.

### Principales mutations des besoins en compétences associées à cette profession :

Les grandes tendances identifiées (massification, démocratisation et diversification de la demande sportive avec de nouveaux publics ; adaptation et personnalisation de l'offre sportive, en réaction à ces nouvelles attentes et nouveaux publics ; large déploiement des outils numériques) convergent vers une transformation des besoins en compétences associés à cette profession.

- ✓ Ainsi, pour les encadrants, la capacité à répondre à l'élargissement de la demande et à la volonté grandissante des pratiquants d'expérimenter, de découvrir de nouvelles pratiques implique de développer des **capacités d'adaptation de l'offre de services, d'acquérir de compétences socio-sportives et d'animation sociale, d'être en capacité d'intervenir dans plusieurs disciplines (multi-spécialisation) et dans des contextes d'encadrement multiples, et de renforcer leurs compétences d'analyse des besoins et des motivations des pratiquants ainsi que d'ingénierie pédagogique (place du jeu, du numérique...)**.
- ✓ La gestion de nouveaux publics (séniors, personnes en situations de handicap ou en affection de longue durée, etc.) suppose de développer, en plus des aptitudes physiques et connaissances sportives, des **compétences sociales et relationnelles (qualités psychologiques, sens de l'écoute, gestion du stress, ...)** mais également des **connaissances spécifiques autour du vieillissement, des connaissances liées aux affections** et leurs évolutions, la prise en compte des recommandations spécifiques de pratiques liés aux pathologies, et des savoir-faire pratiques pour adapter les pratiques au regard des capacités des pratiquants.
- ✓ Avec la diversification de l'offre des structures à faible effectif et la poursuite de leur professionnalisation, le **rôle des professionnels dans la promotion** (capacité à s'engager dans des démarches de promotion et de **commercialisation** plus offensives) et le **développement des activités** se développe également. Les **compétences de conduite de**

**projet, de gestion des partenariats, d'animation des relations aux pratiquants et aux bénévoles etc. , de déploiement de techniques de recherche de financement** adaptées aux politiques des financeurs prennent de plus en plus d'importance en complémentarité avec le cœur du métier.

- ✓ Du fait de la diffusion dans le sport des innovations technologiques, les professionnels doivent largement **développer l'usage des outils numériques dans leur activité professionnelle** pour préparer une séance d'activité physique ou sportive, dynamiser la relation aux pratiquants en dehors des séances, communiquer sur le club, animer une communauté etc. **L'utilisation de la donnée** prend aussi de l'importance, à des fins d'accompagnement de la progression sportive des adhérents, ou encore à des fins de développement du club.

Il est à noter que les principales mutations observées des besoins en compétences des professionnels encadrants des APS sont prises en compte par les partenaires sociaux de la branche (pour les CQP qu'ils portent et au sein de la CPC des métiers du Sport et de l'Animation s'agissant des diplômes du ministère chargé des Sports) et répercutées dans les référentiels d'activités et de compétences des certifications dans le cadre de leurs renouvellements au RNCP.

Synthèse des impacts des mutations du secteur sur les compétences des encadrants des APS :

Principales mutations repérées		Encadrement de l'activité physique et sportive
Demande	1. Une massification, une démocratisation et une complexification de la demande sportive avec de nouveaux publics	++
	2. Une hybridation du sport avec d'autres activités, qui conduit à une diversification des modalités de pratique	+
	3. Un intérêt croissant pour le sport-santé, impulsé par les pouvoirs publics	+
	4. Une autonomisation de la pratique sportive qui pousse au développement de la pratique hors club	+
Offre	5. Une diversification et une personnalisation de l'offre sportive, en réaction à ces nouvelles attentes et nouveaux publics	++
	6. Un large déploiement des outils numériques, offrant de nouveaux usages, possibilités d'échanges, de pratique et de gestion	+
	7. Une montée en puissance dans l'usage de la donnée permettant un meilleur pilotage de la performance sportive	++
Environnement & concurrence	8. Un environnement rendu plus complexe par l'entrée de nouveaux acteurs (concurrence potentielle)	+
	9. Une hausse des obligations réglementaires en matière d'hygiène, de	+

Tendances d'évolution de l'emploi en volumétrie

L'**augmentation du volume d'emplois** lié au métier d'encadrant sportif est estimée à 5% à horizon 2025 et à 8% à horizon 2030.

**4/ Les certifications en lien avec la profession d'encadrant sportif visées par l'accord**

La **profession d'encadrant sportif est réglementée** par le code du Sport. Ainsi l'article L 212-1 dudit code prévoit que « *Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle (...) les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle :*

*1° Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée ;*

*2° Et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles dans les conditions prévues à l'article L. 6113-5 du code du Travail ».*

**Les certifications (DEUG/Licence/Master Staps / CQP de la branche Sport / BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS du ministère en charge des Sport / Titres à finalité professionnels de fédérations sportives...) visées par le présent accord et par l'article L.212-1 du code du Sport, et qui permettent d'épouser la profession réglementée d'encadrant d'une activité physique ou sportive, sont celles figurant à l'annexe II du code du Sport (voir liste détaillée ci-après).**

Leur nombre et leur diversité est lié à la multitude des disciplines sportives et aux différents niveaux d'encadrement (accompagnement, animation, entraînement).

La faible part de formation initiale conduisant à la profession, dans un secteur marqué par l'accès souvent progressif des professionnels à l'emploi consolidé et à temps plein et par l'acquisition, par ces derniers, de compétences tout au long de la vie grâce aux articulations prévus entre les différents niveaux de diplômes par les certificateurs du secteur (ministère des Sports et branche Sport notamment) rendent indispensable la mise à disposition d'un dispositif de formation en alternance pour les salariés en poste.

Annexe II-1 (art. A212-1) du Code du Sport :

INTITULE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE	NIVEAU DE QUALIFICATION	CONDITIONS D'EXERCICE	LIMITES DES CONDITIONS D'EXERCICE
<b>MULTI ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES (*) hors activités s'exerçant en environnement spécifique.</b>			
<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			
<b>DEUG " STAPS ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.</b>	<b>A l'exclusion des pratiques compétitives.</b>
<b>DEUST " animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Animation par la découverte des activités physiques, sportives ou culturelles et par l'initiation à ces activités.</b>	<b>A l'exclusion :</b> -des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique ;  -des pratiques compétitives.
<b>DEUST " action, commercialisation des services sportifs ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement des pratiques physiques liées aux loisirs.</b>	<b>A l'exclusion des personnes ayant un handicap, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique.</b>

DEUST " manager de club sportif ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement des activités physiques ou sportives.	A l'exclusion des personnes ayant un handicap, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique.
Licence mention " STAPS : éducation et motricité ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement, enseignement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence mention " STAPS : activité physique adaptée et santé ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence mention " STAPS : entraînement sportif ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence professionnelle mention " intervention sociale : développement social et médiation par le sport ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion : -des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique ;  -des pratiques



			compétitives.
<b>Diplôme délivré par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités physiques pour tous ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement et animation des activités physiques ou sportives.</b>	<b>A l'exclusion des pratiques compétitives.</b>
<b>Titres à finalité professionnelle délivrés par le ministère chargé de la défense</b>			
<b>Aide-moniteur d'entraînement physique, militaire et sportif, délivré jusqu'au 21 décembre 2023.</b>	<b>3</b>	<b>Animation des activités physiques ou sportives.</b>	<b>Sous le contrôle d'un titulaire de diplôme ou titre de niveau 4.</b>
<b>Moniteur-chef d'entraînement physique, militaire et sportif, délivré jusqu'au 4 janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement et coordination des activités physiques ou sportives.</b>	<b>A l'exclusion des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique.</b>
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
<b>CQP " animateur de loisirs sportifs ", option " jeux sportifs et jeux d'opposition ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.</b>		<b>Encadrement par la découverte et l'animation des jeux sportifs et des jeux d'opposition : -arts et éducation par les activités physiques d'opposition ;  -jeux de raquettes ;  -jeux de ballons, petits et grands terrains.</b>	<b>A l'exclusion : -des pratiques compétitives ;  -de la délivrance de niveaux, de ceintures ou de grades ;  -des cours individuels.</b>

**ACTIVITÉS DE FITNESS DANS L'EAU y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice et sous la surveillance d'un personnel mentionné à l'article L. 322-7 du code du sport (MNS ou BNSSA).**

**Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**

<p><b>DEUST " animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles "-activités aquatiques et surveillance, spécialité attestée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Encadrement de séances collectives d'animation en aqua fitness. Surveillance et sauvetage en milieu aquatique.</b></p>	<p><b>A l'exclusion :</b> -des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique,  -des pratiques compétitives.  Sous réserve de la présentation du certificat quinquennal d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur en cours de validité.</p>
<p><b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-activités aquatiques et surveillance, spécialité attestée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Encadrement de séances collectives d'animation en aqua fitness. Surveillance et sauvetage en milieu aquatique.</b></p>	<p>Sous réserve de la présentation du certificat quinquennal d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur en cours de validité.</p>
<p><b>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-activités aquatiques et surveillance, spécialité</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Encadrement de séances collectives d'animation en aqua fitness. Surveillance et sauvetage en milieu</b></p>	<p>Sous réserve de la présentation du certificat quinquennal d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur en cours de</p>

attestée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.		aquatique.	validité.
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités aquatiques et de la natation ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement de séances en aqua fitness. Surveillance et sauvetage en milieu aquatique.	Sous réserve de la présentation du certificat quinquennal d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur en cours de validité.
<b>Titre à finalité professionnelle délivré par la Société Waterform</b>			
Coach fitness dans l'eau, délivré jusqu'au 5 juillet 2022.	4	Encadrement de séances collectives d'animation en aqua fitness dans un bassin d'une profondeur maximale de 1,30 m.	Sous la surveillance d'un personnel mentionné à l'article L. 322-7 du code du sport (MNS ou BNSSA).
<b>ACTIVITÉS DE LA FORME</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.			
<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			
DEUST " métiers de la forme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement d'activités physiques dans le secteur des métiers de la forme, liées au développement et à l'entretien du bien-être et de la santé.	
Licence professionnelle	6	Encadrement	

" activités sportives " option " remise en forme et loisirs sportifs associés : responsable d'équipe de projets ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.		d'activités physiques dans le secteur des métiers de la forme, liées au développement et à l'entretien du bien-être et de la santé.	
Licence professionnelle mention " métiers de la forme ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement d'activités physiques dans le secteur des métiers de la forme.	
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-fitness, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du fitness à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-fitness discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement du fitness.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités de la	4	Découverte d'activités de loisir et d'animation des activités de la	

forme " option " haltérophilie, musculation ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.		forme. Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage en musculation, en cardio-training et en haltérophilie.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités de la forme " option " cours collectifs ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Découverte d'activités de loisir et d'animation des activités de la forme. Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage des activités de la forme en cours collectifs.	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
CQP " animateur de loisirs sportifs ", option " activités gymniques d'entretien et d'expression ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.		Encadrement par la découverte et l'animation des activités gymniques d'entretien et d'expression : -techniques cardio ;  -renforcement musculaire ;  -techniques douces ;  -activités d'expression.	Sans recours à des appareils de musculation. A l'exclusion des cours individuels.
<b>ACTIVITÉS DE MONTAGNE</b>			
<b>ALPINISME-ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE</b>			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
Diplôme d'Etat	6	Conduite et	Autorisation d'exercer

<p>d'alpinisme-guide de haute montagne, délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>		<p>accompagnement de personnes dans des excursions ou des ascensions de montagne en rocher, neige, glace et terrain mixte.  <b>Conduite et accompagnement de personnes dans des excursions de ski de randonnée, ski alpinisme et en ski hors-pistes.</b></p> <p><b>Enseignement des techniques d'alpinisme, d'escalade et de ski de randonnée, ski alpinisme et ski hors-pistes.</b></p> <p><b>Entraînement aux pratiques de compétition dans les disciplines précitées.</b></p>	<p>pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.</p>
--------------------------------------------------------------------------------	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

**SKI-ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE**

**Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports**

<p><b>Diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski alpin, délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p>5</p>	<p><b>Encadrement, animation, enseignement et entraînement du ski alpin et de ses activités dérivées en application de l'ensemble des classes de la progression du ski alpin et de ses activités dérivées définies par la commission de la formation et de l'emploi du Conseil supérieur des sports de montagne.</b></p>	<p><b>A l'exclusion des zones glaciaires non balisées et des terrains dont la fréquentation fait appel aux techniques de l'alpinisme. Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.</b></p>
<p><b>Diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski</b></p>	<p>5</p>	<p><b>Encadrement, animation,</b></p>	<p><b>Autorisation d'exercer pour une durée de six</b></p>

<p>nordique de fond, délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>		<p>enseignement et entraînement du ski nordique de fond et de ses activités dérivées en application de l'ensemble des classes de la progression du ski nordique de fond et de ses activités dérivées définies par la commission de la formation et de l'emploi du Conseil supérieur des sports de montagne.</p>	<p>ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.</p>
-------------------------------------------------------------	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

**ACTIVITÉS DE RANDONNÉE EN MOYENNE MONTAGNE**

**Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports**

<p>Diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne, option " milieu montagnard enneigé ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>5</p>	<p>Encadrement, conduite, animation, enseignement, entraînement en randonnée pédestre et activités assimilées en moyenne montagne ainsi qu'en terrain enneigé sur des reliefs vallonnés excluant tout accident de terrain important.</p>	<p>A l'exclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-des zones glaciaires et des zones de rochers, canyons, terrains nécessitant pour la progression l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme ;</li> <li>-de la pratique de toutes les disciplines du ski et activités dérivées, à l'exception de la raquette à neige ;</li> <li>-de l'exercice professionnel dans les régions à climat tropical et équatorial, en périodes de fortes précipitations fixées par l'autorité publique compétente, sur des terrains escarpés et détremés</li> </ul> <p>Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

			<b>l'issue d'une formation de mise à niveau.</b>
<b>Diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne, option " milieu montagnard tropical et équatorial ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement, conduite, animation, enseignement, entraînement en randonnée pédestre et activités assimilées en moyenne montagne ainsi que dans les régions à climat tropical et équatorial en périodes de fortes précipitations fixées par l'autorité publique compétente, sur des terrains escarpés et détrempés.</b>	<b>A l'exclusion :</b>  <b>-des zones glaciaires et des zones de rochers, canyons, terrains nécessitant pour la progression l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme ;</b>  <b>-des terrains enneigés.</b>  <b>Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.</b>

**ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES ADAPTÉES**

**Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**

<b>DEUST " activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement des activités physiques ou sportives auprès de personnes souffrant de déficiences intellectuelles et de troubles psychiques. Toute activité physique ou sportive visant l'amélioration de l'intégration sociale.</b>	
<b>DEUST " activités physiques et sportives et inadaptations sociales ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement des activités physiques ou sportives auprès de personnes présentant des inadaptations sociales. Toute activité physique ou sportive visant l'amélioration de</b>	



		<b>l'intégration sociale.</b>	
<b>DEUST " pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisirs pour les publics seniors ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement des activités physiques ou sportives de publics seniors. Toute activité sportive adaptée à la prévention du vieillissement, visant à entretenir et à améliorer la condition physique des publics seniors.</b>	
<b>Licence professionnelle mention " santé, vieillissement et activités physiques adaptées ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement de toute activité physique ou sportive adaptée à la prévention du vieillissement, visant à entretenir et à améliorer la condition physique des publics seniors.</b>	
<b>Licence mention " STAPS : activité physique adaptée et santé ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement des activités physiques ou sportives à destination de différents publics dans une perspective de prévention-santé ou de réadaptation ou d'intégration de personnes présentant l'altération d'une fonction physique ou psychique.</b>	
<b>Diplôme délivré par le ministère chargé de la santé</b>			
<b>Diplôme de masseur-kinésithérapeute, délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>7</b>	<b>Encadrement de la pratique de la gymnastique hygiénique d'entretien ou préventive dans les établissements d'activités physiques et sportives.</b>	

<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " activités physiques et sportives adaptées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " sport adapté ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
<b>CQP moniteur en sport adapté , délivré jusqu'au 7 juin 2021.</b>		<b>Encadrement des activités en sport adapté aux personnes en situation de handicap mental ou psychique.</b>	
<b>AÏKIDO, AÏKIBUDO y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</b>			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " , mention " aikido, aikibus associées " , délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	

<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " aikido, aikibudo et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

**ATHLÉTISME**

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

**Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**

<p><b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-athlétisme (course-saut-lancer), discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Encadrement de l'athlétisme (course-saut-lancer) à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</b></p>	
<p><b>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-athlétisme (course-saut-lancer), discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement de l'athlétisme (course-saut-lancer).</b></p>	<p><b>A l'exclusion des pratiques compétitives.</b></p>

<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " athlétisme et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " athlétisme : demi-fond, marche, hors stade ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " athlétisme : épreuves combinées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " athlétisme : lancers ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " athlétisme : sauts ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	

<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " athlétisme : sprint, haies, relais ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

**Certificats de qualification délivrés par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport**

<b>CQP animateur d'athlétisme, option " athlé loisirs ", délivré jusqu'au 21 juillet 2023.</b>		<b>Encadrement d'activités de découverte, d'initiation et d'entretien en athlétisme dont la marche nordique.</b>	<b>A l'exclusion des pratiques compétitives.</b>
<b>CQP animateur d'athlétisme, option " école d'athlé ", délivré jusqu'au 21 juillet 2023.</b>		<b>Encadrement de séances d'activités de découverte et d'initiation de l'athlétisme.</b>	<b>Pour des publics de moins de seize ans. Dans la limite de vingt pratiquants.</b>

**ATTELAGES CANINS**

**y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.**

**Diplôme délivré par le ministère chargé des sports**

<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " attelages canins ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

**AVIRON**

**y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.**

<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			
<b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-aviron, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement de l'aviron à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</b>	
<b>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-aviron, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement de l'aviron.</b>	<b>A l'exclusion des pratiques compétitives.</b>
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " aviron et disciplines associées ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, incluant les premiers niveaux de compétition en aviron et disciplines associées.</b>	
<b>BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " aviron de mer ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition, en aviron</b>	<b>A l'exclusion des bateaux d'aviron non utilisables en mer, pour tout public, sur le milieu marin.</b>

		de mer.	
<b>BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " aviron d'initiation et de découverte ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation.</b>	<b>Sur tout type de bateau, pour tout public, sur des plans d'eau calmes, abrités et délimités.</b>
<b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " aviron et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement, animation et conduite de cycles d'apprentissage et de séances d'entraînement en aviron et disciplines associées.</b>	
<b>UCC " aviron de mer " associée au BP JEPS spécialité " activités nautiques ".</b>		<b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation en aviron de mer, sur des bateaux d'aviron utilisables en mer, sur le milieu marin.</b>	
<b>UCC " aviron d'initiation et de découverte " associée au BP JEPS spécialité " activités nautiques ".</b>		<b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, sur des plans d'eau calmes, abrités et délimités.</b>	
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " aviron et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " aviron et disciplines associées ",</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une</b>	

délivré jusqu'au 1er janvier 2024.		perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
CQP " moniteur d'aviron ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.		Encadrement des activités de l'aviron, sur les eaux intérieures ou maritimes en fonction de l'option du permis plaisance.	Dans la limite de vingt pratiquants. Cette limite est ramenée à dix pour la pratique en embarcations individuelles, sauf dans le cas où la zone d'évolution est un périmètre calme, abrité et délimité.
<b>BADMINTON</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.			
<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-badminton, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du badminton à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives " dans la discipline badminton discipline mentionnée à	6	Enseignement du badminton.	A l'exclusion des pratiques compétitives.



<p><b>l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " badminton ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " badminton ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b></p>			
<p><b>CQP " animateur de badminton ", délivré jusqu'au 4 octobre 2021.</b></p>		<p><b>Encadrement de séances collectives en badminton.</b></p>	
<p><b>BASE BALL-SOFTBALL-CRICKET</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
<p><b>Licence mention "</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Encadrement du base-</b></p>	

<p><b>STAPS : entraînement sportif "-base-ball, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>		<p><b>ball à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</b></p>	
<p><b>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-base-ball discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement du base-ball.</b></p>	<p><b>A l'exclusion des pratiques compétitives.</b></p>
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " baseball, softball et cricket ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " baseball, softball ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	

DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " cricket ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
CQP Base Ball-Softball-Cricket , délivré du 14 octobre 2020 au 14 octobre 2022.	4	Entraînement et encadrement des activités de baseball ou softball ou cricket.	
<b>BASKET-BALL</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.			
<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-basket-ball, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du basket-ball à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-basket-ball, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président	6	Enseignement du basket-ball.	A l'exclusion des pratiques compétitives.

de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS, spécialité " activités sports collectifs ", mention " basket-ball ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.</b>	<b>4</b>	<b>Conduite de séances et de cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive dans les sports collectifs.</b>  <b>Conduite d'une séance d'entraînement en basket-ball.</b>	
<b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " basket-ball ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement, enseignement et animation d'activités de découverte, de loisir et d'initiation.</b> <b>Conduite de cycles d'apprentissage en basket-ball.</b>	
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " basket-ball ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " basket-ball ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>BILLARD</b> <b>y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</b>			

<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " billard ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " billard ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<p><b>BOWLING</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " bowling ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " bowling ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	

**BOXE**

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

**Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**

<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-boxe anglaise, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Encadrement de la boxe anglaise à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-boxe anglaise, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement de la boxe anglaise.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>

**Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports**

<p>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " boxe ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>4</p>	<p>Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage en boxe.</p>	
<p>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif "</p>	<p>5</p>	<p>Enseignement, animation,</p>	

<p>" mention " boxe ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>		<p>encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</p>	
<p>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " boxe ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</p>	
<p><b>CANOË-KAYAK</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-canoë-kayak, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Encadrement du canoë-kayak à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-canoë- kayak, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement du canoë-kayak.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>

délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " canoë-kayak et disciplines associées ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition en canoë-kayak en eau calme et en rivière d'eau vive.</b>	<b>Pour tout public en eau calme. En rivière jusqu'en classe III incluse.</b>
<b>BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " canoë-kayak eau calme et rivière d'eau vive ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition en canoë-kayak en eau calme et en rivière d'eau vive.</b>	<b>Pour tout public en eau calme. En rivière jusqu'en classe III incluse.</b>
<b>BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " canoë-kayak eau calme, mer et vagues ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition en canoë-kayak en eau calme, mer et vagues. Conduite de séances d'initiation en kayak de vagues.</b>	<b>Pour tout public en eau calme et en mer, dans la limite de la navigation en 6ème catégorie sur des parcours connus et reconnus, au maximum par vent de force 4 sur le site d'évolution.</b>
<b>UCC " canoë-kayak, eau calme, mer et vagues " associée au BP JEPS spécialité " activités nautiques ".</b>		<b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation en canoë-kayak, eau calme, mer et vagues.</b>	<b>En eau calme et en mer, dans la limite de la navigation en 6ème catégorie sur des parcours connus et reconnus, au maximum par vent de force 4 sur le site d'évolution.</b>
<b>UCC " canoë-kayak, eau</b>		<b>Encadrement et</b>	<b>En rivière dans la</b>



calme et rivière d'eau vive " associée au BP JEPS spécialité " activités nautiques ".		animation d'activités de découverte et d'initiation, en canoë-kayak, eau calme et rivière d'eau vive.	limite de la classe III incluse.
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 Beaufort ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, animation et conduite de cycles d'apprentissage en eau vive jusqu'à la classe III incluse et en eau calme et en mer par vent de force 4 beaufort maximum sur le site d'évolution, des activités du canoë-kayak et disciplines associées, sur tout support ou embarcation propulsée à la pagaie ou à la nage.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités du canoë-kayak et disciplines associées en mer ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, animation et conduite de cycles d'apprentissage en eau calme et en mer des activités du canoë-kayak et disciplines associées, sur tout support ou embarcation propulsée à la pagaie ou à la nage.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau calme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " canoë-kayak et disciplines associées	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une	

<p>en eau calme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>		<p>perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</p>	
<p>CS " canoë-kayak et disciplines associées en mer " associé au : -DEJEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau calme " ou mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau vive ",  -DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau calme ".</p>		<p>Encadrement du kayak de mer et des disciplines associées et entraînement des pratiquants.</p>	
<p><b>Certificats de qualification délivrés par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b></p>			
<p>CQP " moniteur de canoë-kayak ", option " canoë-kayak en eau calme et en eau vive " délivré jusqu'au 18 décembre 2023.</p>		<p>Encadrement du canoë-kayak en eau calme et en eau vive, sur tout support ou embarcation propulsée à la pagaie dans les conditions techniques et de sécurité définies aux articles A. 322-42 et suivants du code du sport.</p>	<p>A l'exclusion du raft. Jusqu'en classe II incluse, avec des passages de classe III non successifs.</p>
<p>CQP " moniteur de canoë-kayak ", option " canoë-kayak en eau calme et en mer ", délivré jusqu'au 18 décembre 2023.</p>		<p>Encadrement du canoë-kayak en eau calme et en mer, sur tout support ou embarcation propulsée à la pagaie dans les conditions techniques et de sécurité définies aux articles A. 322-42 et suivants du code du sport.</p>	<p>Jusqu'à 1 mille d'un abri. Par vent de force 3 Beaufort maximum sur le site d'évolution.</p>

**CANOË-KAYAK-ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE (rivière de classe supérieure à trois conformément aux normes de classement technique édictées par la fédération délégataire)**

**Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports**

<p><b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Encadrement, animation et conduite de cycles d'apprentissage en eau calme et en eau vive, des activités du canoë-kayak et disciplines associées, sur tout support ou embarcation propulsée à la pagaie ou à la nage.</b></p>	
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau vive ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau vive et en mer ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	

**CANYONISME-ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE**

**Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports**

<p><b>BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " canoë-kayak et disciplines associées ",</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Encadrement des activités de canyonisme dans les canyons cotés jusqu'à V1, A5 et E II inclus.</b></p>	<p><b>En eau vive jusqu'en classe III incluse.</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

délivré jusqu'au 31 décembre 2022.			
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement du canyonisme, jusqu'à la cotation V1, A 5 et E II incluse.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " canyonisme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.
<p><b>CERF-VOLANT</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " glisse aérotractée ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition en glisse aérotractée.	Activités de cerf-volant, de cerf-volant de traction terrestre, de cerf-volant de traction nautique ou de planche nautique ou de planche nautique tractée dite " kitesurf " pour tout public et sur tout lieu nautique ou terrestre de pratique de l'activité.
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " glisse aérotractée et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier	4	Encadrement, animation et enseignement des activités de découverte et d'initiation du cerf-volant.	

2024.			
UCC " cerf-volant " associée au BPJEPS spécialité " loisirs tous publics ".		Découverte, animation et initiation en cerf-volant.	
CS " cerf-volant " associé au : -BPJEPS spécialité " activités nautiques " ;  -DEJEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " voile ", " glisses aérotractées nautiques ", " deltaplane " ou " parapente " ;  -DESJEPS spécialité " performance sportive " mention " voile " ou " glisses aérotractées nautiques ".		Découverte, animation et initiation en cerf-volant.	
<p><b>CHAR A VOILE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente "char à voile ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation en char à voile : char à voile en pratique assise et allongée, en pratique debout, en pratique tractée, pour tout lieu de pratique de l'activité aménagé et ouvert.	
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente "	4	Encadrement et animation d'activités	A l'exception des activités tractées.

char à voile d'initiation et de découverte ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.		de découverte et d'initiation en char à voile, sur des parcours école aménagés.	
UCC " char à voile d'initiation et de découverte " associée au BPJEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation en char à voile, sur des parcours école aménagés.	A l'exception des activités tractées.
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " char à voile ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation en char à voile : char à voile en pratique assise et allongée, en pratique debout, en pratique tractée, sur tout lieu de pratique de l'activité aménagé et ouvert.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " char à voile ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " char à voile ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
CQP " assistant moniteur de char à voile ", délivré jusqu'au 21		Initiation à la pratique du char à voile de loisirs dans le support	Sous l'autorité d'un titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou

juillet 2023.		certifié : char assis/ allongé, char debout ou char tracté.	supérieur dans la discipline du char à voile, le nombre de titulaires du CQP " assistant moniteur char à voile " placés sous cette autorité, ne pouvant être supérieur à 3 ; Dans la limite de 8 chars ; vent de force 6 beaufort maximum.
---------------	--	-------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**COURSE D'ORIENTATION**

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

**Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**

Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-course d'orientation, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement de la course d'orientation à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-course d'orientation, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement de la course d'orientation.	A l'exclusion des pratiques compétitives.

<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " course d'orientation ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " course d'orientation ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
<b>CQP " animateur de course d'orientation ", délivré jusqu'au 7 juin 2021.</b>		<b>Animation et initiation des activités de course d'orientation.</b>	
<b>CYCLISME</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.			
<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			
<b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-BMX, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice,</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement du BMX à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel</b>	



<p>jusqu'au 1er janvier 2024.</p>			
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-BMX, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement du BMX.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>
<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-cyclisme sur piste, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Encadrement du cyclisme sur piste à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-cyclisme sur piste, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement du cyclisme sur piste.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>
<p>Licence mention " STAPS : entraînement</p>	<p>6</p>	<p>Encadrement du cyclisme sur route à</p>	

<p>sportif "-cyclisme sur route, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>		<p>des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-cyclisme sur route, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement du cyclisme sur route.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>
<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-VTT, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Encadrement du VTT à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-VTT, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement du VTT.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>

<p>le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>			
<p>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</p>			
<p>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités du cyclisme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>4</p>	<p>Encadrement et animation des activités du cyclisme.</p>	<p>A l'exclusion :                      -de toute pratique compétitive ;                       -du VTT de descente (VTT downhill) et des disciplines associées ;                       -du VTT pratiqué sur des parcours et pistes nécessitant des techniques de pilotage (sentiers monotraces comportant des obstacles nombreux, importants) ;                       -du BMX pratiqué au-delà d'un niveau initiation découverte.</p>
<p>UCC " VTT " associée au BPJEPS spécialité " activités physiques pour tous ", spécialité " activités de randonnée " ou spécialité " éducateur sportif " mention " activités physiques pour tous ".</p>		<p>Conduite de cycles d'apprentissage en VTT.</p>	<p>A l'exclusion du VTT de descente.</p>
<p>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " BMX ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>5</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</p>	

DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " cyclisme traditionnel ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " VTT ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " cyclisme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	

#### DELTA PLANE-ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE

#### Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports

DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " deltaplane ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " deltaplane ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de	Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.

		performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<p><b>ÉQUITATION</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités équestres ", option : " initiation poney, cheval ", " approfondissement technique " ou " équitation extérieur ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	4	<p><b>Animation et enseignement des activités équestres.</b></p>	
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " sports équestres ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	5	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " dressage ", délivré jusqu'au 1er février 2021.</b></p>	5	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " concours complet d'équitation ", délivré jusqu'au 1er février 2021.</b></p>	5	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement</b></p>	

		sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " concours de sauts d'obstacles ", délivré jusqu'au 1er février 2021.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " polo ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " équitation ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " sports équestres ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " concours complet d'équitation ", délivré jusqu'au 1er février 2021.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par</b>	

		<b>la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " concours de saut d'obstacles ", délivré jusqu'au 1er février 2021.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " dressage ", délivré jusqu'au 1er février 2021.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>Titres à finalité professionnelle délivrés par la fédération française d'équitation</b>			
<b>Animateur d'équitation, délivré du 2 mars 2020 au 2 mars 2023.</b>	<b>3</b>	<b>Encadrement, découverte et initiation des activités équestres.</b>	<b>Sous l'autorité d'un titulaire d'une certification de niveau 4 ou supérieur dans le domaine des activités équestres.</b>
<b>Accompagnateur de tourisme équestre, délivré jusqu'au 7 juin 2021.</b>	<b>4</b>	<b>Accompagnement et conduite de randonnées équestres, dans le cadre de parcours identifiés.</b>	
<b>Certificats de qualification délivrés par la Commission paritaire nationale emploi-formation des entreprises équestres</b>			
<b>CQP " enseignant animateur d'équitation ", délivré jusqu'au 21 décembre 2022.</b>		<b>Conduite de séances d'initiation aux pratiques équestres.</b>	
<b>CQP " organisateur de randonnées équestres ",</b>		<b>Initiation aux techniques de la</b>	

délivré jusqu'au 21 décembre 2022.		randonnée équestre et conduite de promenades et de randonnées équestres.	
<p><b>ESCALADE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-escalade, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement de l'escalade à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-escalade, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement de l'escalade.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
CS " activités d'escalade " associé au : -BP JEPS, spécialité "		Conduite de cycle de découverte, d'animation, d'initiation et	A l'exclusion de la via ferrata.



<p>activités physiques pour tous ", " activités nautiques " ou " activités gymniques de la forme et de la force " ;</p> <p>-BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités physiques pour tous ", " activités de la forme ", " activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive ", " activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 beaufort " ou " activités du canoë-kayak et disciplines associées en mer ".</p>		<p>d'apprentissage en escalade sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-toutes structures artificielles d'escalade ;</li> <li>-tous sites naturels d'escalade de blocs ;</li> <li>-tous sites naturels d'escalade sportifs limités aux " secteurs de découverte ", conformément aux normes des sites itinéraires d'escalade définies par la Fédération française de la montagne et de l'escalade, d'une longueur de corde et d'un maximum de 35 mètres de hauteur en partant du sol ;</li> <li>-tous parcours aménagés, dont les parcours acrobatique en hauteur.</li> </ul>	
<p>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " escalade ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>5</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'escalade.</p>	<p>A l'exclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-des sites naturels situés à une altitude égale ou supérieure à 1500 m ;</li> <li>-de la via ferrata ;</li> <li>-de l'escalade pratiquée sur les sites sportifs au-delà du premier relais et terrains d'aventure</li> </ul>
<p>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " escalade ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'escalade.</p>	<p>A l'exclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-des sites naturels situés à une altitude égale ou supérieure à 1500 m ;</li> <li>-de la via ferrata ;</li> </ul>

			-de l'escalade pratiquée sur les sites sportifs au-delà du premier relais et terrains d'aventure
<p><b>ESCALADE-ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE (pratiquée sur les sites sportifs au-delà du premier relais et " terrains d'aventure ", déterminés conformément aux normes de classement technique édictées par la fédération délégataire, ainsi que de l'escalade en " via ferrata ")</b></p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " escalade en milieux naturels ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'escalade pratiquée en environnement spécifique et hors environnement spécifique.</b></p>	<p><b>A l'exclusion des sites naturels situés à une altitude égale ou supérieure à 1500 m.</b></p> <p><b>Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.</b></p>
<p><b>Diplôme d'Etat d'alpinisme-guide de haute montagne, délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement et entraînement de l'escalade pratiquée en environnement spécifique et hors environnement spécifique.</b></p>	<p><b>Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.</b></p>
<p><b>ESCRIME y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice</b></p> <p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
<p><b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-escrime, discipline mentionnée à</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Encadrement de l'escrime à des fins d'amélioration de la performance ou de</b></p>	

l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.		développement personnel.	
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-escrime, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement de l'escrime.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " escrime ", option " fleuret/ épée ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage dans les deux armes de l'option.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " escrime ", option " fleuret/ sabre ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage dans les deux armes de l'option.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " escrime ", option " sabre/ épée ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage dans les deux armes de l'option.	

<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " escrime ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " escrime ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>Certificats de qualification délivrés par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
<b>CQP moniteur d'escrime , option fleuret , délivré du 14 octobre 2020 au 14 octobre 2022.</b>	<b>3</b>	<b>Encadrement des activités de l'escrime sportive au fleuret par la découverte et l'initiation.</b>	<b>Dans la limite de 20 pratiquants.</b>
<b>CQP moniteur d'escrime , option épée , délivré du 14 octobre 2020 au 14 octobre 2022.</b>	<b>3</b>	<b>Encadrement des activités de l'escrime sportive à l'épée par la découverte et l'initiation.</b>	<b>Dans la limite de 20 pratiquants.</b>
<b>CQP moniteur d'escrime , option sabre , délivré du 14 octobre 2020 au 14 octobre 2022.</b>	<b>3</b>	<b>Encadrement des activités de l'escrime sportive au sabre par la découverte et l'initiation.</b>	<b>Dans la limite de 20 pratiquants.</b>
<b>FOOTBALL</b> <b>y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</b>			
<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			

<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-football, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Encadrement du football à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-football, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement du football.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p>BP JEPS spécialité " activités sports collectifs " mention " football ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.</p>	<p>4</p>	<p>Conduite de séances et de cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive en sports collectifs. Conduite en autonomie d'une séance d'entraînement en football.</p>	
<p>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " football ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</p>	

<b>Titres à finalité professionnelle délivrés par la fédération française de football</b>			
<b>Moniteur de football, délivré jusqu'au 7 juin 2021.</b>	<b>4</b>	<b>Conduite de cycles d'apprentissage et entraînement de la pratique du football.</b>	
<b>Entraîneur de football, délivré jusqu'au 7 juin 2021.</b>	<b>5</b>	<b>Entraînement en football.</b>	
<b>Entraîneur formateur de football, délivré jusqu'au 7 juin 2021.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement et entraînement en football dans une structure de préformation ou de formation.</b>	
<b>Entraîneur professionnel de football, délivré jusqu'au 7 juin 2021.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement et entraînement en football, dans un club professionnel.</b>	
<p><b>FOOTBALL AMÉRICAIN-FLAG</b>  <b>y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</b></p>			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>UCC " football américain " associée au BPJEPS spécialité " activités physiques pour tous " ou spécialité " loisirs tous publics ".</b>		<b>Conduite de cycles d'initiation et d'apprentissage en football américain.</b>	
<b>DE JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " football américain ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité</b>	

		visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " football américain ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
CQP " moniteur de football américain et de flag ", délivré jusqu'au 5 août 2022.		Encadrement des activités de découverte et d'initiation de football américain et de flag.	
<b>GLISSE AÉROTRACTÉE-ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE</b>			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " glisse aérotractée ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition en glisse aérotractée.	Activités de cerf-volant, de cerf-volant de traction terrestre, de cerf-volant de traction nautique ou de planche nautique ou de planche nautique tractée dite " kitesurf ", pour tout public et sur tout lieu nautique ou terrestre de pratique de l'activité.
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " glisse aérotractée et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, animation et enseignement : -des activités de glisses aérotractées nautiques et terrestres ; des activités de découverte et d'initiation du cerf-volant ;  Encadrement et	

		<b>animation des activités de découverte des engins tractés.</b>	
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " glisses aérotractées nautiques ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " glisses aérotractées nautiques ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	

**GOLF**

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

**Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports**

<b>BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " golf ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement, initiation et conduite de cycle d'apprentissage en golf.</b>	
<b>DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " golf ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
		<b>Enseignement,</b>	



DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " golf ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<b>GRIMPE D'ARBRES</b>			
Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport			
CQP " éducateur de grimpe d'arbres ", délivré du 30 mars 2020 au 30 mars 2025.	4	Animation et encadrement de la grimpe dans les arbres.	
<b>GYMNASTIQUE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.			
<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-dans l'une des options de la gymnastique : gymnastique masculine, gymnastique féminine, gymnastique rythmique, trampoline, tumbling, aérobic, mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement de l'option concernée : gymnastique masculine, gymnastique féminine, gymnastique rythmique, trampoline, tumbling ou aérobic, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention " animation,	6	Enseignement de l'option concernée :	A l'exclusion des pratiques compétitives.

<p>gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-dans l'une des options de la gymnastique : gymnastique masculine, gymnastique féminine, gymnastique rythmique, trampoline, tumbling, ou aérobic, mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>		<p>gymnastique masculine, gymnastique féminine, gymnastique rythmique, trampoline, tumbling ou aérobic.</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

**Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports**

<p>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités gymniques ", option " activités gymniques acrobatiques ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>4</p>	<p>Encadrement des activités de découverte, d'animation et conduite de cycles d'apprentissage des activités gymniques. Entraînement des activités gymniques acrobatiques.</p>	
<p>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités gymniques ", option " gymnastique rythmique ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>4</p>	<p>Encadrement des activités de découverte, d'animation et conduite de cycles d'apprentissage des activités gymniques. Entraînement de la gymnastique rythmique.</p>	
<p>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " disciplines gymniques acrobatiques ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>5</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention</p>	

		considérée.	
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " disciplines gymniques d'expression ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " gymnastique acrobatique ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " gymnastique artistique féminine ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " gymnastique aérobic ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " gymnastique artistique masculine ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	

DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " gymnastique rythmique ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " trampolines ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " tumbling ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<b>Certificats de qualification délivrés par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
CQP " animateur des activités gymniques ", mention " activités gymniques acrobatiques ", délivré jusqu'au 4 octobre 2021.		Encadrement, par la découverte et l'initiation, des activités gymniques acrobatiques : -activités gymniques au sol, aux agrès ou sur supports élastiques (piste gonflable, fasttrack, mini-trampoline, trampoline) ;  -activités gymniques acrobatiques de groupe.	
CQP " animateur des		Encadrement, par la	

<p>activités gymniques ", mention " activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ", délivré jusqu'au 4 octobre 2021.</p>		<p>découverte et l'initiation, des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance : -activités gymniques sous forme de parcours de motricité ;  -activités gymniques d'expression avec ou sans engins ;  -activités gymniques d'expression avec ou sans support musical.</p>	
<p>CQP " animateur des activités gymniques ", mention " activités gymniques d'expression ", délivré jusqu'au 4 octobre 2021.</p>		<p>Encadrement, par la découverte et l'initiation des activités gymniques d'expression : -activités gymniques dansées de groupe avec ou sans engins en gymnastique rythmique ;  -activités gymniques cardio-vasculaires en gymnastique aérobic.</p>	
<p><b>HALTEROPHILIE MUSCULATION FORCE ATHLETIQUE CULTURISME</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-haltérophilie, musculation et force athlétique, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation</p>	<p>6</p>	<p>Encadrement de l'haltérophilie, musculation et de la force athlétique à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	

délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.			
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "- haltérophilie, musculation et force athlétique, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement de l'haltérophilie, musculation et de la force athlétique.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités de la forme " option " haltérophilie, musculation ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Découverte d'activités de loisir et d'animation des activités de la forme. Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage en musculation, en cardio training et en haltérophilie.	
UCC " culturisme " associée au BPJEPS spécialité " activités gymniques, de la forme et de la force ", mention " haltères, musculation et forme sur plateau ".		Découverte, initiation, animation et perfectionnement en culturisme.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention "	5	Enseignement, animation, encadrement ou	

haltérophilie, musculation et force athlétique ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.		entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " haltérophilie, musculation " et force athlétique ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<p><b>HANDBALL</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-handball, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du handball à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-handball, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de	6	Enseignement du handball.	A l'exclusion des pratiques compétitives.

l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS spécialité " activités sports collectifs " mention " handball ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.</b>	<b>4</b>	<b>Conduite de séances et de cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive en sports collectifs. Conduite en autonomie, d'une séance d'entraînement en handball.</b>	
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " handball ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " handball ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>Titres à finalité professionnelle délivrés par la Fédération française de handball</b>			
<b>Educateur de handball, mention " entraîneur territorial ", délivré jusqu'au 18 décembre 2023.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement, conception et conduite de séances d'animation, de cycles d'initiation, d'apprentissage et d'entraînement de joueurs et d'équipes de handball.</b>	



<b>Educateur de handball, mention " animateur des pratiques socio-éducatives et sociétales ", délivré jusqu'au 18 décembre 2023.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement, conception et conduite de séances d'animation, de cycles d'initiation, d'apprentissage, dans les différentes offres de pratique de handball</b>	
<b>Entraîneur de handball, délivré jusqu'au 18 décembre 2023.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement, enseignement, entraînement en handball.</b>	
<b>Entraîneur de handball du secteur professionnel, mention " entraîneur professionnel ", délivré jusqu'au 18 décembre 2023.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement, enseignement et entraînement en handball d'une équipe professionnelle ou auprès d'une sélection nationale.</b>	
<b>Entraîneur de handball du secteur professionnel, mention " entraîneur-formateur ", délivré jusqu'au 18 décembre 2023.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement, enseignement et entraînement en handball dans une structure de formation d'un club pro ou fédérale.</b>	
<b>HANDISPORT</b>			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " handisport ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " handisport ",</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou</b>	

délivré jusqu'au 1er janvier 2024.		entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<p><b>HOCKEY</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
BP JEPS spécialité " activités sports collectifs " mention " hockey ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Conduite de séances et de cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive en sports collectifs. Conduite en autonomie, d'une séance d'entraînement en hockey.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " hockey ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, initiation et conduite de cycle d'apprentissage et de séances d'entraînement en hockey.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " hockey ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " hockey ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	

**HOCKEY SUR GLACE**

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

**Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports**

<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " hockey sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " hockey sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b></p>			
<p><b>CQP " animateur de patinoire ", option " hockey sur glace ", délivré du 30 mars 2020 au 30 mars 2025.</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Encadrement de séances d'initiation et de découverte des activités en patinoire.</b></p> <p><b>Entraînement en hockey sur glace pour un public de moins de treize ans.</b></p>	

**JUDO-JUJITSU**

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

**Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**

<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-judo, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Encadrement du judo à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-judo, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement du judo.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " judo jujitsu ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>4</p>	<p>Encadrement, initiation, préparation aux grades du 1er au 4e dan et conduite de cycles d'apprentissage en judo-jujitsu.</p>	
<p>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " judo jujitsu ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>5</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</p>	

DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " judo jujitsu ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

**KARATÉ**

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

**Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**

Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-karaté, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du karaté à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	--------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-karaté, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement du karaté.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	-------------------------	-------------------------------------------

**Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports**

--	--	--	--

<p><b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " karaté, wushu et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Encadrement, animation initiation et préparation aux grades du 1er au 4e dan. Conduite de cycles d'apprentissage en karaté, wushu et disciplines associées.</b></p>	
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " karaté et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " karaté et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>KENDO</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>LONGE-CÔTE</b></p>			
<p><b>Toute qualification inscrite à la présente annexe assortie du BNSSA.</b></p>		<p><b>Encadrement du longe-côte.</b>  <b>Dans le cas où l'activité est organisée dans une zone de baignade surveillée, le BNSSA n'est pas requis</b></p>	
<p><b>Toute qualification conférant le titre de</b></p>		<p><b>Encadrement du longe-côte.</b></p>	

<b>maître-nageur sauveteur.</b>			
Toute qualification inscrite à l'annexe de l'arrêté du 2 octobre 2007 modifié fixant la liste des diplômes acquis jusqu'au 28 août 2007, assortie du BNSSA.		<p><b>Encadrement du long-côte.</b></p> <p>Dans le cas où l'activité est organisée dans une zone de baignade surveillée, le BNSSA n'est pas requis</p>	
Toute qualification inscrite à l'annexe de l'arrêté du 22 janvier 2016 modifié fixant la liste des diplômes acquis jusqu'au 31 décembre 2015, assortie du BNSSA.		<p><b>Encadrement du long-côte.</b></p> <p>Dans le cas où l'activité est organisée dans une zone de baignade surveillée, le BNSSA n'est pas requis.</p>	
Toute qualification inscrite à l'annexe de l'arrêté du 9 mars 2020 fixant la liste des certifications antérieurement inscrites à l'annexe II-1 de l'article A. 212-1 du code du sport permettant l'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération, assortie du BNSSA.		<p><b>Encadrement du long-côte.</b></p> <p>Dans le cas où l'activité est organisée dans une zone de baignade surveillée, le BNSSA n'est pas requis.</p>	
BP JEPS spécialité " activités nautiques " quelle que soit la mention, délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	<p><b>Encadrement du long-côte.</b></p>	
BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " char à voile ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	<p><b>Encadrement du long-côte.</b></p>	
BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " motonautisme	4	<p><b>Encadrement du long-côte.</b></p>	

et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.			
BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " voile multi- supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement du longe-côte.	
BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " voile croisière jusqu'à 200 milles nautiques d'un abri ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement du longe-côte.	
BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " glisses aérotractées et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement du longe-côte.	
BPJEPS spécialité " éducateur sportif " mention " ski nautique- wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement du longe-côte.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités du canoë-kayak et disciplines associées en mer ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement du longe-côte.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 Beaufort ", délivré jusqu'au 1er	4	Encadrement du longe-côte.	



janvier 2024.			
<b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement du longe-côte.</b>	
<b>BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " aviron et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement du longe-côte.</b>	
<b>BPJEPS spécialité " éducateur sportif " mention " plongée subaquatique ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement du longe-côte.</b>	
<b>DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " activités de plongée subaquatique " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>		<b>Encadrement du longe-côte.</b>	
<b>DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau calme " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement du longe-côte.</b>	
<b>DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau vive " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement du longe-côte.</b>	
<b>DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " triathlon " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement du longe-côte.</b>	

DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " char à voile " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement du longe-côte.	
DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " aviron et disciplines associées " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement du longe-côte.	
DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " glisses aérotractées nautiques " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement du longe-côte.	
DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " ski nautique et disciplines associées " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement du longe-côte.	
DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " surf " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement du longe-côte.	
DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " natation course " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement du longe-côte.	
DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " plongeon " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement du longe-côte.	
DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " water-polo " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement du longe-côte.	
DE JEPS spécialité "	5	Encadrement du	

perfectionnement sportif " mention " natation synchronisée ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.		longe-côte.	
DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " voile " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement du longe-côte.	
DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " voile au-delà de 200 milles nautiques d'un abri " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " plongée subaquatique " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau calme " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau vive et en mer " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " char à voile " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " aviron et disciplines associées " délivré jusqu'au 1er	6	Encadrement du longe-côte.	

janvier 2024.			
DES JEPS spécialité " performance sportive " sportif " mention " ski nautique et disciplines associées " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " surf " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " natation course " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " plongeon " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " water-polo " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " natation synchronisée ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " voile " délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement du longe-côte.	
DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " glisses aérotractées nautiques " délivré jusqu'au 1er	6	Encadrement du longe-côte.	

janvier 2024.			
<p><b>LUTTE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-lutte, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	6	<p>Encadrement de la lutte à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-lutte, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	6	<p>Enseignement de la lutte.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p>BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " lutte et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	4	<p>Encadrement, initiation et conduite de de cycles d'apprentissage en lutte et disciplines associées.</p>	

DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " lutte et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " lutte et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<p><b>MOTOCYCLISME</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
UCC " conduite de loisirs sur quad " associée au BP JEPS, spécialité " sport automobile ".		Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte en quad.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " motocyclisme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " motocyclisme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive	

		de l'activité visée par la mention considérée.	
<b>Certificats de qualification délivrés par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
<b>CQP " guide de véhicules terrestres motorisés à guidon ", option " quad ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.</b>		<b>Encadrement de randonnées en quad pour des publics titulaires d'un permis ou d'un brevet délivré par l'Etat permettant la conduite des VTM à guidon utilisés conformément à l'article R. 221-1 du code de la route.</b>	<b>A l'exclusion de toute activité d'enseignement ou d'entraînement. Dans la limite de six véhicules accompagnés.  Sur des parcours connus et reconnus.</b>
<b>CQP " guide de véhicules terrestres motorisés à guidon ", option " moto verte ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.</b>		<b>Encadrement de randonnées en moto verte pour des publics titulaires d'un permis ou d'un brevet délivré par l'Etat conformément à l'article R. 221-1 du code de la route.</b>	<b>A l'exclusion de toute activité d'enseignement ou d'entraînement. Dans la limite de six véhicules accompagnés.  Sur des parcours connus et reconnus.</b>
<b>CQP " initiateur en motocyclisme ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.</b>		<b>Encadrement du motocyclisme à des fins de découverte et d'initiation, jusqu'à la maîtrise complète d'un véhicule terrestre motorisé à guidon (moto ou quad).</b>	<b>A l'exclusion des voies ouvertes à la circulation publique. A l'exclusion des pratiques compétitives.</b>
<b>MOTONAUTISME</b> <b>y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</b>			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS, spécialité "</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement et animation d'activités</b>	<b>Activités de jet, bateau</b>

activités nautiques " mention monovalente " motonautisme ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.		de découverte et d'initiation en motonautisme.	à moteur, engins tractés pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " engins tractés ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, en engins tractés.	Pratique d'engins flottants tractés sur l'eau (bouées, ski, bus, flyfish ...) pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " jet " (véhicule nautique à moteur), délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, en jet.	Activités de véhicule nautique à moteur pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " bateau à moteur d'initiation et de découverte ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités d'initiation et de découverte.	Tous types de bateaux définis, pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité.
UCC " jet " associée au BPJEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation en jet.	
UCC " bateau à moteur d'initiation et de découverte " associée au BPJEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation d'activités d'initiation et de découverte sur tous types de bateaux définis.	
UCC " engins tractés " associée au BPJEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, en engins tractés. Pratique d'engins flottants tractés sur	



		l'eau (bouées, ski, bus, flyfish...).	
<b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " motonautisme et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement et animation en motonautisme et disciplines associées des activités de véhicules nautiques à moteur à bras et à selle ; d'engins tractés et d'engins à sustentation hydro propulsés ; de bateau à moteur en initiation et découverte.</b>	
<b>NATATION</b>			
<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			
<b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-natation, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement de la natation à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</b>	<b>A l'exclusion de la surveillance des lieux de pratique.</b>
<b>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-natation, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice,</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement de la natation.</b>	<b>A l'exclusion : -des pratiques compétitives ;  -de la surveillance des lieux de pratique.</b>

jusqu'au 1er janvier 2024.			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités aquatiques et de la natation ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Enseignement et animation d'activités aquatiques d'éveil, de découverte et de loisirs aquatiques. Apprentissage et enseignement des différentes nages. Surveillance et sauvetage en milieu aquatique.</b>	<b>Sous réserve de la présentation du certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur en cours de validité.</b>
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " natation course ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	<b>A l'exclusion de la surveillance des lieux de pratique.</b>
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " natation synchronisée ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	<b>A l'exclusion de la surveillance des lieux de pratique.</b>
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " plongeon ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	<b>A l'exclusion de la surveillance des lieux de pratique.</b>

DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " water-polo ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	A l'exclusion de la surveillance des lieux de pratique.
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " natation course ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	A l'exclusion de la surveillance des lieux de pratique.
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " natation synchronisée ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	A l'exclusion de la surveillance des lieux de pratique.
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " plongeon ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	A l'exclusion de la surveillance des lieux de pratique.
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " water-polo ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	A l'exclusion de la surveillance des lieux de pratique.
DEJEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " natation "		Enseignement, animation, encadrement ou	Sous réserve de la présentation du certificat d'aptitude à

course ", " natation synchronisée ", " plongeon " ou " water-polo " assorti du CS " sauvetage et sécurité en milieu aquatique ".		entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée. Surveillance et sauvetage en milieu aquatique.	l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur en cours de validité.
DESJEPS, spécialité " performance sportive " mention " natation course ", " natation synchronisée ", " plongeon " ou " water-polo " assorti du CS " sauvetage et sécurité en milieu aquatique ".		Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée. Surveillance et sauvetage en milieu aquatique.	Sous réserve de la présentation du certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur en cours de validité.
<b>Titre à finalité professionnelle délivré par la Fédération française de natation</b>			
Moniteur sportif de natation, délivré jusqu'au 5 juillet 2024.	4	Encadrement de séances d'apprentissage de la natation et de séances d'entraînement en natation.	A l'exclusion de la surveillance des lieux de pratique.
<b>PARACHUTISME-ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE</b>			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " parachutisme ", option " méthode traditionnelle ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement de la méthode traditionnelle.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ",	4	Encadrement de la progression	

mention " parachutisme ", option " progression accompagnée en chute ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.		accompagnée en chute.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " parachutisme ", option " saut en tandem ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement du saut en tandem.	
DE JEPS, " spécialité perfectionnement sportif " mention " activités du parachutisme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " parachutisme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<p><b>PARACHUTISME ASCENSIONNEL NAUTIQUE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " parachutisme ascensionnel nautique " délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, incluant les premiers niveaux de compétition en parachutisme ascensionnel nautique.	Avec des voilures hémisphériques à tuyères, dans tous les modes de pratique, pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité.

<p>UCC " parachutisme ascensionnel nautique " associée au BPJEPS spécialité " activités nautiques ".</p>		<p><b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation en parachutisme ascensionnel nautique, avec des voilures hémisphériques à tuyères.</b></p>	
<p><b>PARAPENTE-ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE</b></p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " parapente " obtenu à partir du 1er janvier 2020 et délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	<p><b>Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau. A l'exception de l'enseignement du parapente en milieu aménagé au-dessus de l'eau.</b></p>
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " parapente ", obtenu à partir du 1er janvier 2020 et délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	<p><b>A l'exception de l'enseignement du parapente en milieu aménagé au-dessus de l'eau.</b></p> <p><b>Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau</b></p>
<p><b>CC " enseignement en milieu aménagé " associé au :</b>  <b>-DE JEPS spécialité</b>   <b>" perfectionnement sportif " mention " parapente "</b></p>		<p><b>Enseignement du parapente en milieu aménagé au-dessus de l'eau.</b></p>	

<p>-DES JEPS spécialité " performance sportive " mention " parapente "</p>			
<p><b>PÊCHE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p>BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " pêche de loisirs ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>4</p>	<p>Encadrement, animation et initiation d'activités de pêche de loisirs et sportive en eau douce et depuis le bord sur le littoral.</p>	
<p>UCC " pêche de loisir en milieu maritime " associée au BP JEPS spécialité " pêche de loisirs " ou spécialité " éducateur sportif " mention " pêche de loisirs ".</p>		<p>Découverte, initiation, animation et conduite de cycles d'apprentissage en pêche de loisir en milieu maritime.</p>	
<p><b>PELOTE BASQUE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-pelote basque, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice,</p>	<p>6</p>	<p>Encadrement de la pelote basque à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	

jusqu'au 1er janvier 2024.			
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-pelote basque, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement de la pelote basque.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " pelote basque ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " pelote basque ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport			
CQP " animateur de pelote basque " délivré du 30 mars 2020 au 30 mars 2023.	3	Encadrement des séances de découverte, d'animation et d'apprentissage en	



		pelote basque.	
<p><b>PENTATHLON MODERNE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " pentathlon moderne ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	6	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>PÉTANQUE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " pétanque ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	5	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " pétanque ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	6	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b></p>			

<p><b>CQP " animateur bouliste ", option " pétanque ", délivré jusqu'au 21 juillet 2023.</b></p>		<p><b>Encadrement des activités de pétanque.</b></p>	
<p><b>PLANEUR ULTRA LÉGER MOTORISE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplôme délivré par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " vol ultra léger motorisé ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>PLONGÉE SUBAQUATIQUE-ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE</b></p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>BP JEPS spécialité " éducateur sportif ", mention " plongée subaquatique ", option " en scaphandre ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Enseignement et encadrement d'activités de découverte et d'apprentissage de la plongée subaquatique en scaphandre, Encadrement de la randonnée subaquatique.</b></p>	<p><b>Pour la plongée subaquatique en scaphandre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-sous la responsabilité d'un directeur de plongée, à l'exclusion du plongeur niveau 5, du DPE et du moniteur 2 étoiles CMAS, sauf dans le cas où la plongée se déroule dans une piscine ou une fosse de plongée dont la profondeur n'excède pas 6 mètres ;</li> <li>-dans la limite de 20 mètres pour l'enseignement ;</li> </ul>

			-dans la limite de 40 mètres pour l'encadrement de la plongée en exploration. Autorisation d'exercer pour une durée de cinq ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.
BP JEPS spécialité " éducateur sportif ", mention " plongée subaquatique ", option " sans scaphandre ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Enseignement et encadrement d'activités de découverte et d'apprentissage de la plongée subaquatique sans scaphandre, y compris la randonnée subaquatique, ou entraînement de leurs pratiquants.	Autorisation d'exercer pour une durée de cinq ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " activités de plongée subaquatique ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	Dans la limite de 40 mètres pour l'encadrement de l'enseignement et de l'exploration. Autorisation d'exercer pour une durée de cinq ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " plongée subaquatique ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	Autorisation d'exercer pour une durée de cinq ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.
CC " plongée profonde et tutorat " associé au DE JEPS spécialité " perfectionnement sportif " mention " activités de plongée subaquatique ", délivré jusqu'au 1er janvier 2021.		Enseignement, animation, encadrement des activités de plongée subaquatique ou entraînement de leurs pratiquants.	Dans la limite de 60 mètres pour l'encadrement de l'enseignement et de la plongée en exploration. Au-delà de 60 mètres pour l'encadrement de l'enseignement et de

			<b>l'exploration en plongée aux mélanges autres que l'air, s'il est assorti des qualifications complémentaires.</b>
<p><b>ROLLER-SKATING</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " roller-skating ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " roller-skating ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>Certificats de qualification délivrés par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b></p>			
<p><b>CQP " moniteur de roller sports " option " patinage artistique et danse ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.</b></p>		<p><b>Initiation aux activités du roller sports dans l'ensemble des options : patinage artistique et danse, course, rink-hockey, roller hockey, roller freestyle, roller randonnée, roller derby, dans des espaces dédiés : gymnase, plateau sportif, piste de roller</b></p>	<p><b>Dans la limite de vingt pratiquants. Pour le roller randonnée sur voies ouvertes, sous l'autorité de deux titulaires du CQP dans le cas où le nombre de pratiquants est supérieur à 8 et comprend un public</b></p>

		<p>et skate-park. Encadrement du patinage artistique et de la danse.</p>	<p>mineur.</p>
<p>CQP " moniteur de roller sports " option " course ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.</p>		<p>Initiation aux activités du roller sports dans l'ensemble des options : patinage artistique et danse, course, rink-hockey, roller hockey, roller freestyle, roller randonnée, roller derby, dans des espaces dédiés : gymnase, plateau sportif, piste de roller et skate-park. Encadrement de la course.</p>	<p>Dans la limite de vingt pratiquants. Pour le roller randonnée sur voies ouvertes, sous l'autorité de deux titulaires du CQP dans le cas où le nombre de pratiquants est supérieur à 8 et comprend un public mineur.</p>
<p>CQP " moniteur de roller sports ", option " rink-hockey ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.</p>		<p>Initiation aux activités du roller sports dans l'ensemble des options : patinage artistique et danse, course, rink-hockey, roller hockey, roller freestyle, roller randonnée, roller derby, dans des espaces dédiés : gymnase, plateau sportif, piste de roller et skate-park. Encadrement du rink-hockey.</p>	<p>Dans la limite de vingt pratiquants. Pour le roller randonnée sur voies ouvertes, sous l'autorité de deux titulaires du CQP dans le cas où le nombre de pratiquants est supérieur à 8 et comprend un public mineur.</p>
<p>CQP " moniteur de roller sports ", option " roller hockey ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.</p>		<p>Initiation aux activités du roller sports dans l'ensemble des options : patinage artistique et danse, course, rink-hockey, roller hockey, roller freestyle, roller randonnée, roller derby, dans des espaces dédiés : gymnase, plateau sportif, piste de roller</p>	<p>Dans la limite de vingt pratiquants. Pour le roller randonnée sur voies ouvertes, sous l'autorité de deux titulaires du CQP dans le cas où le nombre de pratiquants est supérieur à 8 et comprend un public</p>

		et skate-park. Encadrement du roller hockey.	mineur.
CQP " moniteur de roller sports ", option " roller freestyle ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.		Initiation aux activités du roller sports dans l'ensemble des options : patinage artistique et danse, course, rink-hockey, roller hockey, roller freestyle, roller randonnée, roller derby, dans des espaces dédiés : gymnase, plateau sportif, piste de roller et skate-park. Encadrement du roller acrobatique.	Dans la limite de vingt pratiquants. Pour le roller randonnée sur voies ouvertes, sous l'autorité de deux titulaires du CQP dans le cas où le nombre de pratiquants est supérieur à 8 et comprend un public mineur.
CQP " moniteur de roller sports ", option " roller randonnée ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.		Initiation aux activités du roller sports dans l'ensemble des options : patinage artistique et danse, course, rink-hockey, roller hockey, roller freestyle, roller randonnée, roller derby, roller loisirs, dans des espaces dédiés : gymnase, plateau sportif, piste de roller et skate-park. Encadrement du roller randonnée.	Dans la limite de vingt pratiquants. Pour le roller randonnée sur voies ouvertes, sous l'autorité de deux titulaires du CQP dans le cas où le nombre de pratiquants est supérieur à 8 et comprend un public mineur.
CQP " moniteur de roller sports ", option " roller derby ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.		Initiation aux activités du roller sports dans l'ensemble des options : patinage artistique et danse, course, rink-hockey, roller hockey, roller freestyle, roller randonnée, roller derby, roller loisirs, dans des espaces dédiés : gymnase, plateau sportif, piste de roller et skate-park.	Dans la limite de vingt pratiquants. Pour le roller randonnée sur voies ouvertes, sous l'autorité de deux titulaires du CQP dans le cas où le nombre de pratiquants est supérieur à 8 et comprend un public mineur.

		<b>Encadrement du roller derby.</b>	
<p><b>RUGBY à XIII</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>BP JEPS, spécialité " activités sports collectifs " mention " rugby à XIII " délivré jusqu'au 31 décembre 2022.</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Conduite de séances et de cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive en sports collectifs. Conduite d'une séance d'entraînement en rugby à XIII.</b></p>	
<p><b>UCC " rugby à XIII " associée au BP JEPS spécialité " activités physiques pour tous ".</b></p>		<p><b>Conduite de cycles d'apprentissage en rugby à XIII.</b></p>	
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " rugby à XIII ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " rugby à XIII ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b></p>			

<p>CQP " technicien sportif de rugby à XIII ", délivré jusqu'au 5 août 2022.</p>		<p><b>Entraînement et encadrement du rugby à XIII.</b></p>	
<p><b>RUGBY</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-rugby, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p><b>Encadrement du rugby à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel</b></p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-rugby, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p><b>Enseignement du rugby</b></p>	<p><b>A l'exclusion des pratiques compétitives.</b></p>
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>BP JEPS, spécialité " activités sports collectifs " mention " rugby à XV " délivré jusqu'au 31</b></p>	<p>4</p>	<p><b>Conduite de séances et de cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive</b></p>	



décembre 2022.		en sports collectifs. Conduite d'une séance d'entraînement en rugby à XV.	
BP JEPS, spécialité " activités sports collectifs " mention " rugby à XV ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Conduite de séances et de cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive en sports collectifs. Conduite d'une séance d'entraînement en rugby.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " rugby à XV ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " rugby à XV ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
CQP " moniteur de rugby à XV ", délivré jusqu'au 7 juin 2021		Animation des activités de rugby à XV à des fins de découverte et d'initiation.  Encadrement des activités de rugby à XV dans les catégories d'âge des écoles de rugby (7 à 15 ans).	
CQP " technicien sportif		Encadrement de	Pour des publics de

de rugby à XV ", délivré jusqu'au 21 juillet 2023.		séances d'entraînement en rugby à XV.	moins de 15 ans.
<p><b>SAVATE, BOXE FRANCAISE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-boxe française, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	6	<p>Encadrement de la boxe française à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-boxe française, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	6	<p>Enseignement de la boxe française.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités de la savate ", option " boxe française ", délivré jusqu'au 1er janvier</p>	4	<p>Encadrement des activités de découverte et d'initiation des activités de la savate. Encadrement, initiation et conduite</p>	

2024.		de cycles d'apprentissage en savate, boxe française.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités de la savate ", option " canne de combat et bâton ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement des activités de découverte et d'initiation des activités de la savate. Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage en canne de combat et bâton.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " savate boxe française ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " savate boxe française ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<p><b>SKATEBOARD</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " skateboard ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité	

		visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " skateboard ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
CQP " moniteur de roller sports ", option " skateboard ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.		Encadrement du skateboard dans des espaces dédiés : gymnase, plateau sportif, piste de roller et skate-park.	Dans la limite de vingt pratiquants.
<b>SKI NAUTIQUE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " ski nautique et disciplines associées ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition en ski nautique et disciplines associées.	Activités du ski nautique et des disciplines associées (téléski nautique, wakeboard, nu-pied et courses) pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " ski nautique d'initiation et de découverte ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation en ski nautique.	Activités du ski nautique (bi-ski, wakeboard) pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité.

<p><b>UCC " ski nautique d'initiation et de découverte ".</b></p>		<p><b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation en ski nautique : activités du ski nautique (bi-ski, wakeboard).</b></p>	
<p><b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse ", option " traction bateau ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Encadrement, enseignement et animation du ski nautique-wakeboard, des disciplines associées et de tous supports de glisse traités dans l'option.</b></p>	
<p><b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse ", option " traction câble ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Encadrement, enseignement et animation du ski nautique-wakeboard, des disciplines associées et de tous supports de glisse traités dans l'option.</b></p>	
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " ski nautique et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " ski nautique et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	

**Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport**

CQP " accompagnateur en téléski nautique ", délivré jusqu'au 4 octobre 2021.		Encadrement des activités de téléski nautique sur support de glisse.	
CQP " animateur ski nautique, wakeboard et engins tractés ", délivré jusqu'au 29 juin 2023.	3	Conduite de séances de découverte, d'animation et d'initiation en ski nautique, wakeboard, engins tractés dans le mode de traction " bateau ".	

### SPÉLÉOLOGIE-ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE

#### Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports

DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " spéléologie ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.
DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " spéléologie ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	Autorisation d'exercer pour une durée de six ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau.

### SPORT AUTOMOBILE

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

#### Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports

BP JEPS, spécialité "	4	Encadrement et	
-----------------------	---	----------------	--

sport automobile " mention " circuit ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.		animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à la compétition en circuit.	
BP JEPS, spécialité sport automobile , mention karting , délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à la compétition en karting.	
BP JEPS, spécialité " sport automobile " mention " perfectionnement du pilotage ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à la compétition en perfectionnement du pilotage.	
BP JEPS, spécialité " sport automobile " mention " rallye ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à la compétition en rallye.	
BP JEPS, spécialité " sport automobile " mention " tout terrain ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à la compétition en tout-terrain.	
UCC " conduite sur glace " associée au BP JEPS spécialité sport automobile .		Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à la compétition en conduite sur glace.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " sport automobile circuit ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité	

		visée par la mention considérée.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " sport automobile karting ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " sport automobile rallye ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " sport automobile tout terrain ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
<p><b>SPORTS BOULES</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " sports boules ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention	



		considérée.	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " sports boules ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
<b>CQP " animateur bouliste ", option " sports boules ", délivré jusqu'au 21 juillet 2023.</b>		<b>Encadrement des activités de sport boules.</b>	
<b>SPORTS DE CONTACT</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " sport de contact et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage en sports de contact et disciplines associées.</b>	
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " boxe thaï-muay thaï ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif "</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation,</b>	

<p>" mention " full contact-boxe américaine ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>		<p>encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</p>	
<p>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " kick boxing ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>5</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</p>	
<p>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " boxe thaï-muay thaï ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</p>	
<p>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " full contact-boxe américaine ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</p>	
<p>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " kick boxing ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</p>	
<p><b>SPORTS DE GLACE (Bobsleigh, Curling, Danse sur glace, Luge, Patinage artistique, Patinage de vitesse, Skeleton)</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou</p>			

sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

**Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**

<p><b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif " -patinage artistique, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Encadrement du patinage artistique à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</b></p>	
<p><b>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives " patinage artistique, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement du patinage artistique.</b></p>	<p><b>A l'exclusion des pratiques compétitives.</b></p>

**Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports**

<p><b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " sports de glace " option disciplines d'expression sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Encadrement en sécurité d'activités de loisir et de découverte des sports de glace. Conduite de cycles d'apprentissage dans les disciplines d'expression sur glace.</b></p>	
<p><b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif "</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Encadrement en sécurité d'activités de</b></p>	

mention " sports de glace " option disciplines de vitesse sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.		loisir et de découverte des sports de glace. Conduite de cycles d'apprentissage dans les disciplines de vitesse sur glace.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " sports de glace " option " disciplines de descente sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement en sécurité d'activités de loisir et de découverte des sports de glace. Conduite de cycles d'apprentissage dans les disciplines de descente sur glace.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " sports de glace " option " disciplines d'adresse sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement en sécurité d'activités de loisir et de découverte des sports de glace. Conduite de cycles d'apprentissage dans les disciplines d'adresse sur glace.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " patinage " ou " disciplines d'expression sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " patinage de vitesse " ou " disciplines de vitesse sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " descente sur	5	Enseignement, animation, encadrement ou	

glace " ou " disciplines de descente sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.		entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " patinage " ou " disciplines d'expression sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " patinage de vitesse " ou " disciplines de vitesse sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " descente sur glace " ou " disciplines de descente sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " curling " ou " disciplines d'adresse sur glace ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<p><b>SQUASH</b>  y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			

<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " squash ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " squash ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
<b>CQP " moniteur de squash ", délivré jusqu'au 21 juillet 2023.</b>		<b>Encadrement des activités de squash.</b>	
<b>STAND UP PADDLE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 beaufort ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).</b>	<b>A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.</b>

BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités du canoë-kayak et disciplines associées en mer ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " voile croisière jusqu'à 200 milles nautiques d'un abri ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " surf ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " glisses aérotractées et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
BP JEPS, spécialité "	4	Encadrement et	

activités nautiques " mention monovalente " surf ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.		animation du stand up paddle (SUP).	
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " canoë-kayak et disciplines associées ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " voile ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " glisses aérotractées ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " canoë-kayak eau calme et rivière d'eau vive ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " canoë-kayak eau calme mer et vagues ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " planche à voile ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.



BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " multicoques et dériveurs ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " croisière côtière ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
UCC " canoë-kayak, eau calme, mer et vagues " associée au BP JEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
UCC " canoë-kayak, eau calme et rivière d'eau vive " associée au BP JEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
UCC " planche à voile " associée au BP JEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
UCC " multicoques et dériveurs " associée au BP JEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
UCC " croisière côtière " associée au BP JEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " surf ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).	

<b>DE JEPS, "</b> <b>perfectionnement sportif</b> <b>" mention " voile ",</b> <b>délivré jusqu'au 1er</b> <b>janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement et</b> <b>animation du stand up</b> <b>paddle (SUP).</b>	<b>A l'exclusion des</b> <b>activités dérivées du</b> <b>surf de mer.</b>
<b>DE JEPS, "</b> <b>perfectionnement sportif</b> <b>" mention " voile au-</b> <b>delà de 200 milles</b> <b>nautiques d'un abri ",</b> <b>délivré jusqu'au 1er</b> <b>janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement et</b> <b>animation du stand up</b> <b>paddle (SUP).</b>	<b>A l'exclusion des</b> <b>activités dérivées du</b> <b>surf de mer.</b>
<b>DE JEPS, "</b> <b>perfectionnement sportif</b> <b>" mention " canoë-</b> <b>kayak et disciplines</b> <b>associées en eau calme ",</b> <b>délivré jusqu'au 1er</b> <b>janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement et</b> <b>animation du stand up</b> <b>paddle (SUP).</b>	<b>A l'exclusion des</b> <b>activités dérivées du</b> <b>surf de mer.</b>
<b>DE JEPS, "</b> <b>perfectionnement sportif</b> <b>" mention " canoë-</b> <b>kayak et disciplines</b> <b>associées en eau vive ",</b> <b>délivré jusqu'au 1er</b> <b>janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement et</b> <b>animation du stand up</b> <b>paddle (SUP).</b>	<b>A l'exclusion des</b> <b>activités dérivées du</b> <b>surf de mer.</b>
<b>DE JEPS, "</b> <b>perfectionnement sportif</b> <b>" mention " glisses</b> <b>aéotractées nautiques ",</b> <b>délivré jusqu'au 1er</b> <b>janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Encadrement et</b> <b>animation du stand up</b> <b>paddle (SUP).</b>	<b>A l'exclusion des</b> <b>activités dérivées du</b> <b>surf de mer.</b>
<b>DES JEPS, spécialité "</b> <b>performance sportive "</b> <b>mention " surf ", dérivé</b> <b>jusqu'au 1er janvier</b> <b>2024.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement et</b> <b>animation du stand up</b> <b>paddle (SUP).</b>	
<b>DES JEPS, spécialité "</b> <b>performance sportive "</b> <b>mention " voile ",</b> <b>délivré jusqu'au 1er</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement et</b> <b>animation du stand up</b> <b>paddle (SUP).</b>	<b>A l'exclusion des</b> <b>activités dérivées du</b> <b>surf de mer.</b>

janvier 2024.			
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau calme ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).</b>	<b>A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.</b>
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " canoë-kayak et disciplines associées en eau vive ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).</b>	<b>A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.</b>
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " glisses aéotractées nautiques ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).</b>	<b>A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.</b>
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
<b>CQP " initiateur de voile ", délivré jusqu'au 18 décembre 2023.</b>		<b>Encadrement et animation du stand up paddle (SUP).</b>	<b>A l'exclusion des activités dérivées du surf de mer.</b>
<b>SURF-ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE</b>			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " surf ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition.</b>	<b>Activités de surf (shortboard, longboard, bodyboard, bodysurf, kneeboard, skimboard) pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité.</b>

<p><b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " surf et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p><b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, conduite de cycles d'apprentissage en surf et disciplines associées dont le stand up paddle.</b></p>	
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " surf ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " surf ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	

**TAEKWONDO**

**y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.**

**Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**

<p><b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-taekwondo, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Encadrement du taekwondo à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</b></p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

<p><b>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "- taekwondo, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement du taekwondo jusqu'au 1er niveau de grade, dan ou équivalent pour les disciplines sans compétition.</b></p>	<p><b>A l'exclusion des pratiques compétitives.</b></p>
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " taekwondo et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " taekwondo et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>TENNIS</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
<p><b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-tennis,</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Encadrement du tennis à des fins d'amélioration de la</b></p>	

discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.		performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-tennis, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement du tennis.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " " tennis ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " tennis ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<b>Certificats de qualification délivrés par la Commission paritaire nationale emploi-formation du</b>			

<b>sport</b>			
<b>CQP " animateur de tennis ", délivré jusqu'au 21 juillet 2023.</b>		<b>Encadrement de séances de découverte du tennis en cours collectifs. Initiation au beach-tennis et au padel.</b>	<b>A l'exclusion de l'entraînement.</b>
<b>CQP " éducateur de tennis ", délivré jusqu'au 7 août 2023.</b>		<b>Initiation au tennis en cours collectifs.</b>	<b>A l'exclusion de l'entraînement.</b>

**TENNIS DE TABLE**

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

**Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**

<b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-tennis de table, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement du tennis de table à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</b>	
<b>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-tennis de table, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement du tennis de table.</b>	<b>A l'exclusion des pratiques compétitives.</b>

<b>1er janvier 2024.</b>			
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " tennis de table ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement, animation et conduite de cycles d'apprentissage et de séances d'entraînement en tennis de table.</b>	
<b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " tennis de table ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>5</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " tennis de table ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b>	
<b>Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
<b>CQP " moniteur de tennis de table ", délivré jusqu'au 5 août 2022.</b>		<b>Encadrement et initiation de séances collectives de tennis de table.</b>	
<b>TIR A L'ARC</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.			
<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			



<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-tir à l'arc, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Encadrement du tir à l'arc à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-tir à l'arc, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement du tir à l'arc.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
<p>DEJEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " tir à l'arc ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>5</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</p>	
<p>DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " tir à l'arc ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</p>	

Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport			
CQP " animateur de tir à l'arc ", délivré jusqu'au 18 décembre 2023.		Encadrement des activités d'animation de tir à l'arc.	Dans la limite de 12 pratiquants par groupe, pour le tir sur terrain plat. Dans la limite de 6 pratiquants par groupe pour le tir en parcours.
CQP " technicien sportif de tir à l'arc ", délivré jusqu'au 3 mars 2022		Encadrement d'entraînement et de perfectionnement de tir à l'arc.	Dans la limite de 12 pratiquants.
<p><b>TIR SPORTIF</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports			
DEJEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " tir sportif ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive ", mention " tir sportif ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport			
CQP " moniteur de tir		Encadrement du tir	Pour l'activité

<p>sportif ", délivré jusqu'au 5 août 2022.</p>		<p>sportif à des fins de découverte et d'initiation.</p>	<p>découverte : dans la limite de 6 pratiquants sur le même pas de tir.  <b>Pour l'activité d'initiation : dans la limite de 10 pratiquants sur le même pas de tir</b></p> <p>Sous réserve de la présentation du carnet de tir en cours de validité</p>
-------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**TRIATHLON**

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

**Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**

<p>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-triathlon, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Encadrement du triathlon à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</p>	
<p>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-triathlon, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>6</p>	<p>Enseignement du triathlon.</p>	<p>A l'exclusion des pratiques compétitives.</p>

<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<p><b>UCC " triathlon "</b> associée au : <b>-BPJEPS, spécialité " activités physiques pour tous ", " activités aquatiques ", " activités aquatiques et de la natation " ou " activités du cyclisme " ;</b></p> <p><b>-BPJEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " activités physiques pour tous ", " activités aquatiques et de la natation " ou " activités du cyclisme ".</b></p>		<p><b>Conduite de cycles d'apprentissage en triathlon.</b></p>	
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " triathlon ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>VOILE</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			
<p><b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-voile, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Encadrement de la voile à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.</b></p>	

certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.			
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-voile, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement de la voile.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " voile ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, incluant les premiers niveaux de compétition en voile.	Activités de multicoque, dériveur, croisière (jusqu'à 12 milles nautiques d'un abri) et planche à voile pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité. Au-delà de 12 milles nautiques d'un abri, possibilité d'encadrer en croisière au sein d'une flottille et sous la responsabilité d'un chef de flottille possédant les diplômes requis.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " croisière côtière ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, incluant les premiers niveaux de compétition en croisière côtière.	Sur des voiliers autres que les embarcations légères de plaisance, pour tout public jusqu'à 12 milles nautiques d'un abri. Au-delà, possibilité d'encadrer en croisière au sein d'une flottille et sous la responsabilité d'un chef de flottille possédant les diplômes

			requis.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " multicoques et dériveurs ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, incluant les premiers niveaux de compétition en multicoques et dériveurs.	Pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " planche à voile ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition en planche à voile.	Pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité.
BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, animation d'activités de découverte et d'initiation de la voile et entraînement sur l'ensemble des supports.	A l'exclusion de l'activité croisière. Dans la limite de 6 milles nautiques d'un abri.
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " voile croisière jusqu'à 200 milles nautiques d'un abri ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, animation d'activités de découverte et d'initiation, entraînement en voile croisière.	A l'exclusion des embarcations légères. Dans la limite de 200 milles nautiques d'un abri.
UCC " croisière côtière " associée au BPJEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, en croisière côtière sur des voiliers autres que les embarcations légères de plaisance.	Dans la limite de 12 milles nautiques d'un abri. Au-delà, possibilité d'encadrer en croisière au sein d'une flottille et sous la responsabilité d'un chef de flottille possédant les diplômes requis.
UCC " multicoques et dériveurs " associée au		Encadrement et animation d'activités	

<p><b>BPJEPS spécialité " activités nautiques ".</b></p>		<p><b>de découverte et d'initiation en multicoques et dériveurs.</b></p>	
<p><b>UCC " planche à voile " associée au BPJEPS spécialité " activités nautiques ".</b></p>		<p><b>Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation en planche à voile.</b></p>	
<p><b>CC " voile multi-supports à moins de 6 milles nautiques d'un abri " associé au BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " voile croisière jusqu'à 200 milles nautiques d'un abri ".</b></p>		<p><b>Encadrement, animation d'activités de découverte et d'initiation de la voile et entraînement sur l'ensemble des supports.</b></p>	<p><b>A l'exclusion de l'activité croisière.</b></p>
<p><b>CC " voile croisière jusqu'à 200 milles nautiques d'un abri " associé au BP JEPS spécialité " éducateur sportif " mention " voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri ".</b></p>		<p><b>Encadrement, animation d'activités de découverte et d'initiation, entraînement en voile croisière.</b></p>	<p><b>A l'exclusion des embarcations légères.</b></p>
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " voile ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " voile ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	

Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport			
<p><b>CQP " initiateur voile "</b> délivré jusqu'au 18 décembre 2023.</p>		<p><b>Animation et initiation de la voile.</b></p>	<p>Sous l'autorité d'un titulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-d'une certification professionnelle d'encadrement des activités physiques ou sportives en voile de niveau IV ou supérieur</li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-d'une certification professionnelle d'encadrement des activités physiques ou sportives de niveau IV minimum et d'un CQP " initiateur voile ".</li> </ul> <p>Cette autorité s'exerce sur un nombre maximal de 10 titulaires du CQP et dans la limite de 140 pratiquants.</p> <p>Dans la limite de 60 milles nautiques pour l'activité croisière.</p>
<p><b>VOILE-ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE (au-delà de 200 milles nautiques d'un abri)</b></p>			
<p><b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b></p>			
<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif "</b>, mention " voile au-delà de 200 milles nautiques d'un abri ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</p>	<p>5</p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	<p><b>Autorisation d'exercer pour une durée de cinq ans, renouvelée à l'issue d'une formation de mise à niveau. En l'absence de formation de mise à niveau, le titulaire conserve la capacité d'encadrer une activité d'enseignement à la navigation à la voile jusqu'à 200 milles nautiques d'un abri.</b></p>



**VOL A MOTEUR**

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

Diplôme délivré par le ministre chargé des sports

<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " , mention " vol à moteur " , délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

**VOL A VOILE**

y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (\*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

Diplôme délivré par le ministre chargé des sports

<p><b>DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " vol à voile " , délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>5</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	
<p><b>DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " vol à voile " , délivré jusqu'au 1er janvier 2024.</b></p>	<p><b>6</b></p>	<p><b>Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.</b></p>	

**VOL EN SOUFFLERIE**

<b>Certificats de qualification délivrés par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport</b>			
<b>CQP " moniteur de vol à plat en soufflerie " délivré du 16 décembre 2020 au 16 décembre 2025.</b>	<b>4</b>	<b>Encadrement des activités de vol à plat en soufflerie.</b>	<b>Dans la limite d'un pratiquant, dans le cas où les pratiquants ne sont pas autonomes.</b>
<b>VOLLEY-BALL</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.			
<b>Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur</b>			
<b>Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-volley-ball, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice.</b>	<b>6</b>	<b>Encadrement du volley-ball à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel</b>	
<b>Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-volley-ball, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice.</b>	<b>6</b>	<b>Enseignement du volley-ball.</b>	<b>A l'exclusion des pratiques compétitives.</b>
<b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b>			
<b>BP JEPS, spécialité "</b>	<b>4</b>	<b>Conduite de séances et</b>	

activités sports collectifs " mention " volley-ball " délivré jusqu'au 31 décembre 2022.		de cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive en sports collectifs. Conduite en autonomie d'une séance d'entraînement en volley-ball.	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " volley-ball et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage en volley-ball et disciplines associées.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " volley-ball ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " volley-ball ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
<p><b>WUSHU</b> y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.</p>			
<p><b>Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports</b></p>			
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " karaté, wushu et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, animation initiation et préparation aux grades du 1er au 4e dan. Conduite de cycles d'apprentissage	

		en karaté, wushu et disciplines associées.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " arts énergétiques chinois ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " arts martiaux chinois externes ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " arts martiaux chinois internes ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " karaté et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " karaté et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de performance sportive de l'activité visée par la mention	

		considérée.	
--	--	-------------	--